

Rapport Financier Annuel


2013



LE BELIER

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

- 1- Rapport de gestion au 31 décembre 2013 sur les comptes consolidés et les comptes annuels.....page 3
- 2 - Rapport 2013 sur la Responsabilité Sociale des entreprises (RSE).....page 31
- 3 - Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées.....page 49
- 4 - Comptes consolidés et annexes au 31 décembre 2013.....page 55
- 5 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....page 103
- 6 - Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2013.....page 107
- 7 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.....page 131
- 8 - Attestation du Responsable du Rapport financier annuel.....page 135



Rapport de gestion au
31 décembre 2013 sur
les comptes consolidés
et les comptes annuels

LE BELIER
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 10 004 822,40 €
Siège social :
33240 VERAC
393 629 779 RCS Libourne

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2014
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

COMPTES CONSOLIDES
COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

1 Périmètre de consolidation

1.1 Variation du périmètre de consolidation

La société italienne BPPM Manfredonia Spa, dont l'activité était arrêtée depuis juin 2008 et qui était en cours de liquidation, a été intégralement cédée en date du 7 mai 2013, pour un prix de vente de 1 K€ et sans clause de garantie de passif. Cette société a ainsi été consolidée jusqu'à la date du 7 mai 2013.

Nous vous rappelons que les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation.

1.2 Liste des entreprises consolidées

ENTREPRISES (Activité)	Abréviation	Siège	n° Siret	% de Contrôle	% d'intérêt du groupe
LE BELIER S.A. (Holding)	LB	PLANTIER DE LA REINE - VERAC (33) FRANCE	39362977900017	100%	100%
FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER (Fonderie d'alliages légers)	FAB	VERAC (33) FRANCE	59615014400019	100%	100%
LE BELIER DALIAN (Fonderie d'alliages légers)	LBD	DALIAN - CHINE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER HONGRIE SA (Fonderie d'alliages légers)	LBH	AJKA - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
BSM HUNGARY MACHINING Ltd (Usinage)	BSM	SZOLNOK - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
LBQ FOUNDRY Sa de CV (Fonderie d'alliages légers)	LBQ	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
BQ MACHINING Sa de CV (Usinage)	BQM	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER KIKINDA (Fonderies d'alliages légers)	LBK	KIKINDA- SERBIE	Etrangère	100%	100%
LBO (Location machines)	LBO	PLANTIER DE LA REINE - VERAC (33) FRANCE	40307761300012	100%	100%

- LE BELIER a une activité de Holding active rendant des prestations de services au profit du Groupe.

- Les autres filiales consolidées ont une activité de fabrication de pièces en aluminium destinées aux équipementiers et constructeurs de moyens de transport, à l'exception de LBO qui a une activité de location de machines.

2 Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

2.1 Faits marquants

LE BELIER (Holding) :

- Une année marquée par un franc retour à la croissance sur les trois continents.
- Le tonnage vendu de 50 000 tonnes est le maximum jamais atteint par le Groupe.
- Très forte activité de développement avec beaucoup de démarrage produits qui ont pesé sur les coûts (main d'œuvre et non qualité en particulier), réduisant la performance en terme d'EBITDA.
- Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement.

FAB (France) :

- Aggravation des pertes malgré une hausse du CA de 11%.
- Recentrage progressif de FAB sur le marché de l'Aéronautique.

LBH (Fonderie - Hongrie):

- Résultats en retrait, en particulier du fait des coûts de non qualité.

BSM (Usinage - Hongrie) :

- Progression importante de l'activité et des résultats, grâce au lancement de nouveaux produits courant 2012.
- La performance de BSM vient compenser la baisse de celle de LBH.

LBD (Chine) :

- Bonne croissance de l'activité (+11%) et des résultats en Chine, grâce à une bonne maîtrise opérationnelle.
- Des progrès très significatifs réalisés en Qualité client.
- Industrialisation d'un programme de châssis/structure pour un client allemand.

LBQ (Fonderie Mexique) et BQM (Usinage Mexique) :

- Malgré une forte croissance des volumes réduction des résultats à LBQ. En particulier la hausse des volumes imprévue par son intensité a fortement perturbé le fonctionnement de l'unité jusqu'à ce que les investissements capacitaires réalisés donnent leur plein effet.
- Année difficile à BQM : manque de volumes dans l'attente du démarrage de nouveaux programmes en 2014.

LBK (Serbie) :

- Bonne progression des volumes et des résultats liée à des démarrages produits de 2013.

2.2 Résultats économiques consolidés

2.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2013 s'élève à 236,3 M€, en progression de 4,9% par rapport à 2012.

Corrigée des variations de prix de l'aluminium (-2,6%), la hausse du chiffre d'affaires s'établit à +7,5%.

CA (en K€)	2013	2012	Variation en %
1 ^{er} Trimestre	57 811	60 161	-3,9%
2 nd Trimestre	62 819	58 135	8,1%
3 ^{ème} Trimestre	57 559	55 484	3,7%
4 ^{ème} Trimestre	58 069	51 533	12,7%
TOTAL	236 258	225 313	4,9%

CA (en K€)	2013	2012	Variation en %
Fonderies	193 652	182 911	5,9%
Usinage	28 123	26 464	6,3%
Outillages	10 267	10 636	-3,5%
Autres	4 216	5 302	-20,5%
TOTAL	236 258	225 313	4,9%

Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2013 s'inscrit en progression à +12,8% (+15,2% corrigé des variations de prix de l'aluminium).

Le tonnage vendu de 50 000 tonnes est en augmentation de 11% en 2013, se situant ainsi au-dessus de la croissance automobile mondiale.

L'évolution du Groupe par zone d'activité se décline de la façon suivante : +26% pour l'Amérique du Nord, +8% en Europe et +8% en Asie.

L'activité usinage progresse de 6,3% alors que l'activité outillage régresse de -3,5%.

Sur 2013, la représentativité des principales familles de produits était la suivante : freinage 65%, suralimentation 16% et châssis/structure 11%.

2.2.2 Résultats

(Valeur en KEUR)	31/12/2013	31/12/2012	Variation 2013/2012
Produit des activités ordinaires	236 911	225 596	5,0%
Résultat opérationnel courant	20 571	19 352	6,3%
Résultat opérationnel	21 022	18 982	10,7%
Résultat net de l'ensemble consolidé	15 688	13 649	14,9%
Résultat net part du groupe	15 688	13 649	14,9%

Dans un contexte d'activité en progression (+11% en tonnage et +4,9 % en chiffre d'affaires), le résultat opérationnel s'établit à 21,0 M€ contre 19,0 M€ en 2012, en hausse de 10,7%.

Après un résultat financier stable à -1,5 M€, le résultat avant impôt ressort à 19,5 M€ contre 17,4 M€ en 2012.

Après une charge d'impôt courant de -4,5 M€ qui concerne principalement les sociétés hongroises, chinoise et serbe, et un produit d'impôt différé de 0,7 M€, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 15,7 M€ en 2013, soit 6,6% du chiffre d'affaires production, contre 13,6 M€ en 2012 (6,1%).

2.2.3 Effectifs disponibles au 31/12/2013 des sociétés consolidées

Les effectifs disponibles du Groupe (y compris intérimaires) s'élèvent à 2 758 personnes au 31/12/2013, contre 2 393 personnes au 31/12/2012.

L'effectif moyen est de 2 611 personnes en 2013 contre 2 405 personnes en 2012.

2.2.4 Structure financière et variation d'endettement

La capacité d'autofinancement est quasi-stable à 26,7 M€ sur l'exercice, soit 11,3% du chiffre d'affaires, contre 26,9 M€ en 2012 (12% du CA).

La variation du besoin en fonds de roulement est de +3,0 M€ sur l'exercice.

Les investissements nets réalisés en 2013 s'élèvent à 16,9 M€ contre 15,2 M€ en 2012, en hausse pour répondre aux besoins liés à l'industrialisation des nouveaux produits.

En 2013, le Groupe a levé en Hongrie et en France des crédits moyen terme pour un montant de 9,2 M€, ainsi que de nouveaux contrats de crédits-baux pour le Mexique et la France pour 2,0 M€, et en parallèle, a remboursé 12,3 M€ de dettes financières.

Au travers du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions, le Groupe a racheté des titres LE BELIER pour un montant de 0,2 M€.

Enfin, un dividende de 1,0 M€ sur le résultat 2012 a été distribué aux actionnaires.

La trésorerie nette à la clôture est en excédent de 35,3 M€ contre 25,2 M€ fin 2012.

Enfin, l'endettement net du Groupe poursuit sa baisse à 8,4 M€ en 2013 contre 20,1 M€ à fin 2012, soit un gearing de 0,1 sur les capitaux propres contre 0,3 à fin 2012.

2.2.5. Immobilisations corporelles nettes par pays

en K€	31/12/2013	31/12/2012	Variation 2013 / 2012
France	11 939	11 859	0,7%
Chine	5 668	5 008	13,2%
Hongrie	24 893	24 059	3,5%
Mexique	11 283	8 666	30,2%
Serbie	5 784	5 658	2,2%
Total	59 567	55 250	7,8%

2.2.6 Investissements

Le tableau présente nos investissements y compris les locations financières et crédits-bails mais hors immobilisations financières et écarts d'acquisition.

(valeurs en KEUR)	2013	2012
Biens incorporels	1 109	213
Terrains, bâtiments et aménagements	2 380	1 313
Matériel industriel	11 029	13 075
Autres immo corporelles	397	698
Immobilisations en cours et acomptes	2 447	-12
TOTAL PAR NATURE	17 362	15 287
France	2 868	2 052
Hongrie	5 875	9 300
Chine	1 621	1 111
Mexique	5 338	1 891
Serbie	1 660	933
TOTAL PAR PAYS	17 362	15 287

2.2.7 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction entre parties liées n'a influencé significativement la situation financière ni la performance du Groupe au cours de l'exercice 2013.

La nature des transactions réalisées par Le Bélier avec des parties liées est exposée dans la note 4.5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2013.

3 Activité en matière de recherche et de développement du Groupe

Le Groupe met en œuvre de façon permanente des travaux d'innovation afin de rendre plus performants ses produits et procédés sur les questions du coût, du poids et de la qualité. Le résultat abouti de ces travaux est mis à disposition de produits nouveaux que le Groupe est amené à développer et à mettre ensuite en production.

En 2013 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 219 K€, dont 161 K€ de frais de personnel, contre respectivement 530 et 475 K€ en 2012.

4 Informations sociales, environnementales et sociétales

Pour la deuxième année consécutive, ces informations sont présentées en annexe dans le rapport sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

L'organisme tiers indépendant désigné pour l'exercice 2013, conformément aux dispositions légales et réglementaires, la société Ernst & Young et Associés, remettra son rapport sur ces Informations RSE. Ce rapport demeurera annexé au rapport sur la RSE.

Par ailleurs :

Les effectifs du Groupe sont présentés au point 2.2.3 de ce rapport.

Le montant des salaires et charges sociales comptabilisés en 2013 est indiqué au point 3.1.3 des notes annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Il n'y a pas eu de modification de la durée du temps de travail.

5 Evénements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport

Néant.

6 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nos marchés automobiles de référence sont prévus en croissance en 2014 selon les informations des experts en ce début d'année. La croissance mondiale devrait être de 3,4%.

Dans ce contexte, une progression de l'activité du Groupe est attendue sur les trois continents.

Les principaux enjeux industriels se situent encore une fois au niveau de l'industrialisation des produits nouveaux, et de la réduction des coûts de non qualité, ainsi que sur la mise en place d'investissements significatifs (8% du chiffre d'affaires) nécessaires pour le futur.

7 Principaux risques et incertitudes

7.1 Risque de liquidité

En 2013, dans la continuité des actions menées en 2012, les facteurs de risque financiers ont de nouveau diminué, grâce au Free Cash-Flow positif et à la bonne performance économique réalisés par le Groupe.

Le Groupe reste vigilant sur l'activité, sur l'ensemble des continents, qui peuvent être soumis à des événements économiques ou politiques influençant le secteur automobile et est prêt à mettre en œuvre des actions de flexibilité efficace.

Néanmoins, indépendamment de l'optimisation de ses flux d'exploitation, le Groupe doit disposer de ressources financières pour financer son activité courante, les investissements nécessaires à son important développement et ses engagements de financement moyen terme.

C'est la raison pour laquelle le risque de liquidité fait toujours l'objet d'un suivi précis et régulier.

Au cours de la période, le Groupe a finalisé les financements suivants :

- 2,0 M€ de crédits-bails au Mexique et en France,
- 9,2 M€ de crédits moyen terme (dont 8,2 M€ en Hongrie et 1 M€ en France).

Face aux réalisations de 2013 et au regard d'une solidité financière avérée, le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A l'étranger, les emprunts et dettes financières contractés en Hongrie (19,5 M€ au 31 décembre 2013) comportent des clauses de type covenants financiers à respecter, calculés sur la base des comptes consolidés annuels :

- Free Cash-Flow + Trésorerie brute + Instruments financiers – Investissements, supérieur à 0
- Ratio dettes long et moyen terme / EBITDA inférieur à 2,5
- Ratio Endettement net / Capitaux propres inférieur à 2,5

Au 31 décembre 2013, ces covenants sont respectés.

Les autres emprunts et dettes financières contractés en France ne comportent pas de clauses de type covenants financiers à respecter depuis l'accord signé avec les banques le 8 janvier 2010.

Le Groupe prévoit d'être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit sur les clients est géré par chaque ligne opérationnelle en fonction des politiques, procédures et contrôle de gestion de risque de crédit mis en place par le Groupe.

Nos clients font l'objet d'une attention toute particulière en termes de risque et de délais de règlement. Nous estimons pour nos clients majeurs, que leur taille et leur positionnement mondial et stratégique contribuent à la diminution de leur risque d'insolvabilité.

8 Utilisation des instruments financiers

La politique du Groupe en matière de risque de taux et de change est la suivante :

8.1 Risque de taux

- La politique est de favoriser les prêts à taux fixe. Si les conditions de marché ne permettent pas la réalisation de cette priorité, le prêt est indexé à un taux variable EURIBOR ou LIBOR USD,
- Le contrat d'échange « SWAP » permet au Groupe d'emprunter à long terme à taux variable et d'échanger le taux de la dette ainsi levée dès son origine ou pendant la durée de l'emprunt, contre un taux fixe,

Bien que non utilisés sur la période, le Groupe est également susceptible de mettre en œuvre :

- Plusieurs types d'instruments pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition entre dettes à taux fixe et dettes à taux variable,
- Le plafond de taux « CAP » qui permet, moyennant le paiement d'une prime, de fixer une limite maximale au coût d'un emprunt libellé en taux variable.

La note 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés précise notamment :

- l'analyse de sensibilité au risque de taux,
- La ventilation de la dette soumise à taux variable et à taux fixe.

8.2 Risque de change

- Risque de change sur endettement : la politique du Groupe est que chaque société s'endette dans la devise de sa zone opérationnelle,
- Risque sur les flux opérationnels libellés en devises autres que la devise opérationnelle : pour les achats : en Hongrie, couverture en devise locale des achats auprès des fournisseurs locaux ainsi que des coûts salariaux ; pour les ventes : pour mémoire, la devise de facturation pour la Hongrie et la Serbie est l'euro.

Les instruments financiers susceptibles d'être utilisés par le Groupe font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts. Ils ne relèvent d'aucun objectif spéculatif.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2013, aucun instrument de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur et que, à ce jour, le Groupe n'a pas mis en place de contrat de couverture de change sur 2014.

Les informations relatives à l'analyse de sensibilité sont présentées dans la note 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2013 a été marqué par :

- Une année marquée par un franc retour à la croissance sur les trois continents.
- Le tonnage vendu de 50000 tonnes est le maximum jamais atteint par le Groupe.
- Très forte activité de développement avec beaucoup de démarrage produits qui ont pesé sur les coûts (main d'œuvre et non qualité en particulier), réduisant la performance en terme d'EBITDA.
- Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement.

La société italienne BMP Manfredonia Spa, dont l'activité était arrêtée depuis juin 2008 et qui était en cours de liquidation, a été intégralement cédée en date du 7 mai 2013, pour un prix de vente de 1 k€ et sans clause de garantie de passif. Ainsi cette société a été consolidée jusqu'à la date du 7 mai 2013.

Lors du CA du 24/09/2013, Le Bélier a autorisé une augmentation de capital de la filiale LBQ FOUNDRY par incorporation de créances de la Société pour un montant maximum de 2.100.000 euros. Celle-ci a été réalisée en décembre 2013 pour un montant de 1.806.799,79 euros.

Le Bélier a accordé de nouveau son soutien à ses filiales notamment FAB en renonçant à facturer et percevoir les loyers pour l'ensemble immobilier en 2013, lors du Conseil d'administration du 26/03/2013, décision reconductible lors du Conseil d'administration qui clôturera les comptes du 31/12/2013.

Les rachats de titres effectués en 2013 dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions et du plan d'attribution gratuite d'actions mis en place lors de l'Assemblée Générale du 24/05/2011 et dont les modalités ont été définies lors du Conseil d'administration du 28/06/2011, sont détaillés dans le paragraphe XXV.

II - EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

III - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2013 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 18.727 K€ contre 18.043 K€ au titre de l'exercice 2012.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 21.455 K€ contre 19.477 K€ au titre de l'exercice 2012
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 15.959 K€ contre 16.109 K€ au titre de l'exercice 2012.
- Le résultat d'exploitation ressort à 5.496 K€ contre 3.368 K€ au titre de l'exercice 2012.

➤ Compte tenu d'un résultat financier de 5.606 K€ (dont 5.342 K€ de dividendes reçus des filiales), le résultat courant avant impôt ressort à 11.102 K€ contre 8.625 K€ pour l'exercice 2012.

➤ Le résultat exceptionnel ressort à - 2.326 K€ contre -252 K€ au titre de l'exercice 2012.

➤ Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 9.064 K€ contre un bénéfice de 8.472 K€ au titre de l'exercice précédent.

Sont joints en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 alinéa 2 ainsi que le tableau des variations des capitaux propres tel qu'il figure en annexe des comptes sociaux.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

La Société met en œuvre de façon permanente un travail sur des projets d'innovation afin de rendre plus performants ses produits et procédés tant sur la question du coût que celle du poids de ses produits ainsi que sur celle de la qualité. Le résultat abouti de ces travaux bénéficie aux produits nouveaux que la Société est amenée à développer et à mettre ensuite en production.

En 2013 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 219 K€, dont 161 K€ de frais de personnel, contre respectivement 530 et 475 K€ en 2012.

V - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Activité et résultat

Le résultat d'exploitation a augmenté de 2.128 K€ (soit + 63%), quant à eux les produits d'exploitation augmentent de 10,1 %. Ce résultat s'explique principalement par :

- Les modalités de facturation des frais de Groupe sont conformes aux conventions courantes et le chiffre d'affaires augmente de 3,79 %.
- une légère augmentation de la masse salariale de 5,52 % est due à de nouvelles embauches de chefs de projet.

Le résultat financier poursuit son amélioration avec une augmentation de 349 K€ par rapport à 2012 en raison principalement des dividendes reçus de 5.342 K€ en 2013 contre 5.119 K€ en 2012.

Le résultat exceptionnel est en baisse de -2.073 K€ du notamment aux malis de rachat de plan d'actions gratuites pour 1.940 K€.

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 262 K€, portant ainsi son résultat net à 9.064 K€ contre 8.472 K€ en 2012, l'essentiel de cette variation étant lié aux éléments financiers exposés ci-dessus.

Situation financière

La Société poursuit le renforcement de sa situation financière.

La trésorerie nette à la clôture est toujours en excédent de 28 M€ contre 27 M€ fin 2012.

VI - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

VII - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2013, le compte fournisseurs présente un solde créditeur de 1.442 K€, pour 1.081 K€ en 2012. Ce solde se décompose comme suit:

- fournisseurs tiers français : 380 K€ en 2013, pour 263 K€ en 2012,
- fournisseurs tiers étrangers : 4 K€ en 2013, pour 24 K€ en 2012,
- fournisseur Groupe : 121 K€ en 2013, pour 281 K€ en 2012,
- fournisseurs – factures non parvenues : 937 K€ en 2013 pour 513 K€ en 2012.

La Loi de Modernisation de l'Économie a instauré à compter du 1er janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). La loi n°2012-387 du 22 mars 2012, dite « Warsmann II », précise qu'à compter du 1er janvier 2013, et sauf disposition contraire qui ne peut toutefois fixer un taux inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, le taux d'intérêt des pénalités dues en cas de retard de paiement applicable pendant le premier semestre de l'année concernée sera le taux de la BCE en vigueur au 1er janvier de l'année en question et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet (C. com., art. L. 441-6, I, al. 12).

Par ailleurs, à compter de cette même date, tout retard de paiement donne lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du créancier. Le montant de cette indemnité a été fixé par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 à 40 euros. Il est dû de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard de paiement.

Le compte fournisseur au 31 décembre 2013 est constitué de :

- factures non échues à hauteur de 379 K€ (351 K€ en 2012) pour lesquelles les délais de règlement sont conformes à la loi,
- factures émises par des tiers, échues depuis moins de 30 jours à hauteur de 57 K€ (15 K€ en 2012),
- factures émises par des filiales et échues depuis moins de 30 jours à hauteur de 12 K€ (38 K€ en 2012), et depuis plus de 30 jours à hauteur de 42 K€ (161 K€ en 2012),
- le solde correspond à des factures en litige.

Exercice clos le	Compte fournisseurs (en Euros)	Paiement à 30 jours	Paiement à + de 30 jours	Paiement à + de 60 jours
31/12/2013	504 832 €	69 233 €	6 814 €	48 355 €
31/12/2012	567 951 €	53 104 €	17 716 €	146 359 €

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est joint en annexe.

Les principaux commentaires relatifs à l'activité des filiales sont donnés dans l'exposé relatif à l'activité des sociétés du Groupe relatée dans la première partie de ce rapport.

IX - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9.064.393,11 euros augmenté du report à nouveau positif antérieur de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 25.969.400,80 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 9.064.393,11 euros

Montant distribuable : 35.033.793,91 euros

Affectation :

- à titre de dividendes : 2.237.920,80 euros
(6.582.120 actions)
- report à nouveau minimum après affectation : 32.795.873.11 euros

Il est rappelé que pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 du Code général des Impôts. Avant la mise en paiement, sauf dispense, le dividende est soumis au prélèvement obligatoire non libératoire de 21% prévu à l'article 117 quater du Code général des Impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu. Dans tous les cas, le dividende sera versé sous déduction des prélèvements sociaux et de la contribution sociale généralisée.

Le dividende sera mis en paiement le 12 juin 2014. Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « report à nouveau »

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	948.572,96 € Soit 0,16 € par action ayant droit au dividende	-	-

X - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies de CGI, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 4.159.789,39 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Toutefois, la Société n'a pas à supporter d'impôt en raison desdites dépenses et charges.

XI - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**Liste des mandats sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.4 du Code de commerce, nous vous communiquons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

NOM	SOCIETES	FONCTIONS- MANDATS
Philippe GALLAND	<u>Groupe</u> LE BELIER LBO SARL <u>Hors Groupe</u> LE BELIER PARTICIPATIONS GALLAND GALILEE COPERNIC Société Civile de Choisy le Roi MACHINASSOU Sarl SCI du FAUBOURG <u>Mandats éteints au cours de l'exercice</u> BMP Manfredonia SpA <u>Mandats ou fonctions exercés antérieurement</u> LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV Le Bélier Hongrie Le Bélier Dalian BSM Hungary Machining Le Bélier Kikinda d.o.o	Président du Conseil d'administration Gérant Président Représentant de LE BELIER PARTICIPATIONS en qualité de Président Représentant de LE BELIER PARTICIPATIONS en qualité de Président Représentant de LE BELIER PARTICIPATIONS en qualité de Président Gérant Gérant Gérant Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration Président du Conseil de Surveillance Représentant du BELIER en qualité de Président du Conseil d'Administration Président du Conseil de Surveillance Représentant du BELIER en qualité de Président du Conseil de Surveillance
Philippe DIZIER	<u>Groupe</u> LE BELIER Fonderies et Ateliers du Bélier Le Bélier Hongrie BSM Hungary Machining Le Bélier Kikinda d.o.o LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV Le Bélier Dalian <u>Mandats éteints au cours de l'exercice</u> BMP Manfredonia SpA <u>Hors Groupe</u> GALILEE COPERNIC TFFF	Directeur Général, Administrateur Président du Conseil d'Administration Président du Directoire Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président du Conseil d'Administration Administrateur Simple Directeur Général, Membre du Comité d'administration Directeur Général, Membre du Comité d'administration Gérant
Thierry RIVEZ	<u>Groupe</u> LE BELIER Fonderies et Ateliers du Bélier LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV BSM Hungary Machining Le Bélier Hongrie Le Bélier Kikinda d.o.o Le Bélier Dalian <u>Hors Groupe</u> GALILEE COPERNIC K Management	Directeur Général Délégué, Représentant permanent de COPERNIC, Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance Président du Conseil d'administration Administrateur Directeur Général Délégué, Membre du Comité d'administration Directeur Général Délégué, Représentant permanent de GALILEE, Membre du Comité d'Administration Gérant
COPERNIC	<u>Groupe</u> LE BELIER	Administrateur
LE BELIER PARTICIPATIONS	<u>Groupe</u> LE BELIER <u>Hors Groupe</u> GALLAND COPERNIC GALILEE	Administrateur Président Président Président
Denis GALLAND	<u>Groupe</u> LE BELIER <u>Hors Groupe</u> LE BELIER PARTICIPATIONS GALILEE COPERNIC	Représentant permanent de LE BELIER PARTICIPATIONS, Administrateur Directeur Général, Administrateur Membre du Comité d'administration Membre du Comité d'administration

Noèle GALLAND	<u>Groupe</u> LE BELIER <u>Hors Groupe</u> GALILEE COPERNIC SCEA du Château de Brague	Administrateur Membre du Comité d'administration Membre du Comité d'administration Gérante
Christian LOSIK	<u>Groupe</u> LE BELIER	Administrateur
CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION (fin de mandat le 09 octobre 2013)	<u>Groupe</u> LE BELIER <u>Hors Groupe</u> ALPHA DIRECT SERVICES DE FURSAC FINANCES GIRARD-AGEDISS SAS GIMAEX SA GROUPE EDITOR RBDH THOMSON VIDEO NETWORKS SAS KEPLER SAS SIRENAK <u>Mandats ou fonctions exercés antérieurement</u> MARCHAL TECHNOLOGIES SAS FINANCIERE CHANTIERS BAUDIER SA	Administrateur Administrateur Membre du Comité de Direction Membre du Comité de surveillance Membre du Comité de surveillance Administrateur Administrateur Membre du Comité de Surveillance Président du Comité d'administration Administrateur Membre du Comité stratégique Administrateur
Amélie BROSSIER (fin de mandat le 09 octobre 2013)	<u>Groupe</u> LE BELIER <u>Hors Groupe</u> COPERNIC CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION DAILYMOTION SA GERARD PERRIER INDUSTRIE SA THOMSON VIDEO NETWORKS SAS KEPLER SAS	Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, Administrateur Membre du Comité d'administration Membre du Directoire Représentant permanent du FONDS STRATEGIQUE D' INVESTISSEMENT, Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, membre du Comité de Surveillance Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, membre du Comité d'administration

Rémunération des mandataires sociaux

REMUNERATIONS BRUTES ET AVANTAGES PAYES EN 2013 EN EUROS

NOM	MANDAT SOCIAL		CONTRAT TRAVAIL	AVTGES NAT (1)	JETONS /ETC (2)	TOTAL
	Rémunération fixe	Rémunération exceptionnelle				
P. GALLAND LB (1/1/13 - 31/12/13)	275 894	-		2 361		278 255
P. DZIER LB (1/1/13 - 31/12/13)	306 807	60 000	suspendu	2 701	75 000	444 508
T. RIVEZ LB (1/1/13 - 31/12/13)	256 448	50 000		2 342	62 500	371 290
S/Total Mandataires Sociaux Dirigeants	839 149	110 000	-	7 404	137 500	1 094 053
COPERNIC représenté par T.RIVEZ LB (1/1/13 - 31/12/13)					25 000	25 000
LE BELIER PARTICIPATIONS représentée par D. GALLAND LB (1/1/13 - 31/12/13)					75 000	75 000
S/Total Mandataires Sociaux non dirigeants (Personnes Morales)	-	-	-	-	100 000	100 000
N. GALLAND LB (1/1/13 - 31/12/13)					15 000	15 000
C. LOSIK LB (1/1/13 - 31/12/13)					15 000	15 000
S/Total Mandataires Sociaux non dirigeants (Personnes Physiques)	-	-	-	-	30 000	30 000
TOTAL	839 149	110 000	-	7 404	267 500	1 224 053

(1) véhicule

(2) dont 130 K€ versés par la Société et 137,5 K€ versés par les sociétés qu'elle contrôle

La rémunération totale et les avantages de toute nature versés par la Société durant l'exercice écoulé à l'ensemble des mandataires sociaux s'élèvent à 957 K€.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 28 juin 2011, a décidé, en application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 d'attribuer à Monsieur Philippe DIZIER, Directeur Général et à Monsieur Thierry RIVEZ, Directeur Général Délégué, des options d'achat d'actions et des actions gratuites de la Société, dont l'exercice ou l'attribution définitive sont soumis à des conditions de performance internes du Groupe, à savoir :

	Options d'achat d'actions	Actions gratuites
Philippe DIZIER	114.104	76.069
Thierry RIVEZ	95.086	63.391

Conformément aux dispositions des articles L.225-185 et L.225-197-1 II du Code de commerce, le Conseil a décidé que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions issues de l'exercice des options qui leur ont été consenties et 15% des actions gratuites qui leur ont été attribuées.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 23 mai 2013, a pris acte du fait que 100% des options d'achat d'actions attribuées à Monsieur Philippe DIZIER et Thierry RIVEZ pourraient être exercées par ces derniers à compter du 28 juin 2013 pendant la période d'exercice fixée par le règlement du plan d'options d'achat et que 100% des actions gratuites seraient acquises par Monsieur Philippe DIZIER et Thierry RIVEZ le 28 juin 2013.

Par ailleurs, le Conseil d'administration, dans sa séance du 25 mars 2014, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 23.2.1 nouveau du code AFEP-MEDEF, de fixer le nombre de titres devant être détenus et conservés par les dirigeants mandataires sociaux à 15% du montant total des titres de la Société détenus par ces derniers à la date du Conseil, sans que ce montant puisse être inférieur à 10.

Il est rappelé que le Président, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué bénéficient, au même titre que les cadres dirigeants de la Société, d'une couverture collective complémentaire au titre de la retraite, de la prévoyance et des frais de santé.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué bénéficient d'un contrat d'assurance chômage pris en charge par la Société. Le coût de ce contrat s'est élevé à 41 K€ euros en 2013.

La Société n'a pas d'autre engagement au titre des mandats sociaux.

Il est toutefois précisé qu'à la date de cessation de ses fonctions de Directeur Général, les effets du contrat de travail de Monsieur Philippe DIZIER en qualité de Directeur des Opérations seront rétablis de plein droit.

Situation des mandats des administrateurs

Aucun des mandats des administrateurs n'est parvenu à son terme.

XII – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos marchés automobiles de référence sont prévus en croissance en 2014 selon les informations des experts en ce début d'année. La croissance mondiale devrait être de 3,4%.

Dans ce contexte, une progression de l'activité du Groupe est attendue sur les trois continents.

Les principaux enjeux industriels se situent encore une fois au niveau de l'industrialisation des produits nouveaux, et de la réduction des coûts de non-qualité, ainsi que sur la mise en place d'investissements significatifs (8% du chiffre d'affaires) nécessaires pour le futur.

XIII - UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En 2013, la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers.

XIV - INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code du Commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

Nous vous indiquons tout d'abord qu'en date du 9 octobre 2013, la société Galilée, détenue à 99,99% par la société Le Bélier Participations, a racheté la participation du FCDE au capital de Copernic.

Cette opération n'a pas eu d'impact sur le contrôle du groupe Le Bélier, qui continue à être exercé par le groupe familial GALLAND, ainsi que l'AMF en a été informée par courriers reçus les 6 décembre 2013 et 19 février 2014.

Au résultat de cette opération, le groupe familial GALLAND n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir au 9 octobre 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés par actions simplifiée Le Bélier Participations et Copernic qu'il contrôle, 3.809.527 actions Le Bélier représentant autant de droits de vote, soit 57,88% du capital et des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé de 6.582.120 actions représentant autant de droits de vote en application du deuxième alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF).

Les opérations ci-dessus ont donné lieu à un avis AMF n°214C0375 en date du 11 mars 2014.

Nous vous indiquons par ailleurs que :

- La société Amiral Gestion, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 septembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir, pour le compte desdits fonds, 338.802 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et des droits de vote de la Société.

XV - ETAT RECAPITULATIF ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

La Société n'a eu connaissance d'aucune opération intervenue dans le cadre de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

XVI - CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 5 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités :

Ces informations sont présentées en annexe dans le rapport sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Comme indiqué au point 4 du rapport de gestion sur les comptes consolidés ci-dessus, le rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées demeurera annexé au rapport sur la RSE.

XVII - PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Compte tenu de son activité de holding, la Société n'a pas d'information particulière à communiquer dans ce cadre.

XVIII – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes sont décrits au point 7 de la première partie de ce rapport.

XIX - POLITIQUE SOCIALE**Evolution des effectifs**

	2013	2012	2011	2010
Cadres	77	72	69	60
Non cadres	32	33	29	26
TOTAL	109	105	98	86

Les chiffres présentés sont en effectifs de fin de période.
La moyenne d'âge est de 41 ans. L'ancienneté est de 9 ans.

XX – PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

NEANT

XXI – PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société ne détient aucune participation réciproque aux sens des articles L.233-29 et R.233-19 du Code de commerce.

XXII – AUTO- CONTROLE ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Détention d'actions propres : 403 677

Options de souscription d'actions : néant

La Société n'a pas mis en place de nouveaux plans d'option de souscription d'actions depuis l'expiration des précédents au 30/06/2005.

XXIII - AJUSTEMENT EN CAS D'EMISSION DE TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

NEANT

XXIV - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2013 : 0,53%.

XXV - INFORMATIONS RELATIVES AUX OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

La Société a mis en place en 2011 :

- un plan d'options d'achat d'actions à hauteur de 365.308 actions de la Société représentant 5,55% du capital de la Société.

Le Conseil de la Société ayant constaté que les conditions de performance fixées par le règlement du plan d'options d'achat d'actions au titre des exercices 2011 et 2012 avaient été réalisées, 100% des options d'achat d'actions sont exerçables depuis le 28 juin 2013 et ce jusqu'au 28 juin 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, votre Conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

- un plan d'attribution gratuite d'actions à hauteur de 263.284 actions de la Société représentant 4% du capital de la Société.

A l'issue des deux années de la période d'acquisition, et dans la mesure de la réalisation des conditions d'acquisition (présence du bénéficiaire au sein du Groupe et atteinte d'objectifs de performance en termes de valeur économique moyenne du Groupe consolidé au cours des exercices 2011 et 2012), 259 993 actions ont été définitivement attribuées à 72 bénéficiaires, dont deux mandataires sociaux pour 139.460 actions.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, votre Conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce.

XXVI - DETENTION D' ACTIONS PROPRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 al.2 du Code du Commerce, nous vous rendons compte des opérations d'achat et de vente effectuées sur nos propres actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013 :

Dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions :

Nombre d'actions achetées : 400 814

Nombre d'actions vendues : 0

Cours moyen des achats : 7,55 €

Cours moyen des ventes : 0

Nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 400.814

Valeur au cours d'achat : 3.027 k€

Valeur nominale : 1,52 €

Motifs des acquisitions : Plan d'attribution gratuite d'actions et plan d'option d'achat d'actions

Fraction du capital que représentent les actions détenues : 6,09 %

Dans le cadre du contrat de liquidité :

Nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 2.863

Valeur au cours de clôture : 47 k€

Valeur nominale : 1,52 €

Motifs des acquisitions : animation du cours de bourse de l'action

Fraction du capital que représentent les actions détenues : 0,04 %

XXVII - PROGRAMME DE RACHAT DES ACTIONS

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale mixte en date du 23 mai 2013 a autorisé le Conseil d'administration à racheter des actions de la Société dans une limite de 10% du capital.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, ainsi que du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive « Abus de marché » entré en vigueur le 13 octobre 2004.

La Société a fait partiellement usage de cette autorisation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013, et souhaite poursuivre les opérations de rachat d'actions.

Nous vous proposerons ainsi de renouveler l'autorisation permettant au Conseil d'administration de procéder à l'acquisition des actions de la Société, conformément aux dispositions du Code de commerce rappelées ci-dessus.

Les actions propres détenues par la Société seraient utilisées par ordre de priorité décroissant, en vue de :

- Assurer l'animation du cours de bourse de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du Groupe et céder ou attribuer des actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales,
- Procéder à l'acquisition d'actions en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société.

La Société envisage l'annulation des actions qu'elle serait éventuellement amenée à détenir.

Cette autorisation permettrait à la Société de procéder au rachat de ses propres actions :

- Sur une période de 18 mois suivant la date de l'assemblée générale, soit jusqu'au 22 novembre 2015.
- Dans la limite du plafond de 10 % du capital social de la Société arrêté à la date de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2014, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée générale. À un prix maximal unitaire de 40 € par action.
- Part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres : Néant.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible pour financer les rachats d'actions, de recourir à l'endettement à court et moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le programme de rachat n'aura pas d'incidence financière significative sur le bénéfice net par action et les capitaux propres par action.

Tous éléments d'information complémentaires sont contenus dans le document de référence établi par la Société, à la disposition du public sur simple demande, et mis en ligne sur le site de la Société et celui de l'AMF.

XXVIII - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION (C. COM. ART. L.225-100-3)

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous devons exposer et, le cas échéant, expliquer un certain nombre d'éléments lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

L'objectif de cette mesure est d'assurer la transparence sur des informations pouvant avoir une influence sur le déroulement d'une offre publique d'acquisition.

En conséquence, et conformément à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations visées par cet article.

1. La structure du capital de la Société

Actionnariat	Situation au 31/12/2013				Situation au 31/12/2012				Situation au 31/12/2011			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
COPERNIC SAS	3 796 771	57,68%	3 796 771	61,45%	3 796 771	57,68%	3 796 771	63,97%	3 796 771	57,68%	3 796 771	61,60%
Famille GALLAND	12 756	0,19%	12 756	0,2%	12 756	0,19%	12 756	0,2%	12 756	0,19%	12 756	0,2%
LE BELIER (autodétention)	403 677	6,13%	0	0,00%	647 124	9,83%	0	0,00%	418 959	6,37%	0	0,00%
FCPE	35 050	0,53%	35 050	0,57%	46 700	0,7%	46 700	0,79%	43 300	0,66%	43 300	0,70%
PUBLIC (*)	2 333 866	35,46%	2 333 866	37,77%	2 078 769	31,58%	2 078 769	35,03%	2 310 334	35,10%	2 310 334	37,49%
TOTAL	6 582 120	100,00%	6 178 443	100,00%	6 582 120	100,00%	5 934 996	100,00%	6 582 120	100,00%	6 163 161	100,00%

(*) La société anonyme AMIRAL GESTION agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion a déclaré avoir franchi en hausse le 27 septembre 2013 les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société. L'AMF en a pris acte dans sa décision 213C1477 du 02 octobre 2013.

2. Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 :

Aux termes d'une convention conclue le 9 octobre 2013 entre des managers du Groupe Le Bélier, Monsieur Philippe DIZIER et Monsieur Thierry RIVEZ bénéficient d'un droit de préemption, en cas de cession par les autres managers parties à ladite convention des actions gratuites ou des options d'achat d'actions Le Bélier qui leur ont été attribuées le 28 juin 2011.

En outre, aux termes de la même convention, Monsieur Philippe DIZIER et Monsieur Thierry RIVEZ bénéficient d'une promesse de vente de la part des autres managers, en cas de départ de ces derniers du groupe Le Bélier. Dans le cadre de l'exercice de cette promesse, Monsieur Philippe DIZIER et Monsieur Thierry RIVEZ pourront se substituer d'autres managers du groupe Le Bélier.

3. Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 (participations significatives et d'autocontrôle) : cf. paragraphe XIV : Informations sur la détention du capital par certains actionnaires.
4. La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci : non applicable.
5. Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier : cf. paragraphe XXIV Participation des salariés au capital.
6. Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote :

Le 13 décembre 2003, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un Engagement Collectif de Conservation d'Actions.

Le 29 octobre 2004, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un avenant à l'Engagement Collectif de Conservation d'Actions du 13 décembre 2003, dans le souci d'harmoniser la politique familiale de détention des titres de la Société LE BELIER.

Cet avenant prévoit notamment :

- Un droit de préférence que les actionnaires membres du groupe GALLAND consentent à Monsieur Philippe GALLAND, en cas de transfert d'actions, même entre actionnaires,
- Un droit de cession conjointe et proportionnelle consenti entre par les actionnaires à Monsieur Philippe GALLAND, en cas de transfert d'actions,
- Un engagement de détention des titres qui a pour objet la conservation par l'ensemble des actionnaires d'une quotité d'actions portant sur au moins 20 % du capital et des droits de vote de la Société LE BELIER en vue notamment de leur permettre de bénéficier des dispositions de l'article 885 I bis du Code général des impôts,
- Un engagement de se présenter aux assemblées et à voter à l'ensemble des décisions collectives de la Société dans le même sens que celui préalablement indiqué par à Monsieur Philippe GALLAND, afin de conserver une unité dans la stratégie de gestion de la Société LE BELIER et afin de préserver son intérêt social.

Le 28 décembre 2009, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un avenant à l'Engagement Collectif de Conservation d'Actions du 13 décembre 2003. Cet avenant prévoit notamment la prorogation de sa durée jusqu'au 31 décembre 2010 et sa tacite reconduction par périodes d'un an à compter de cette date.

Les managers du Groupe Le Bélier ont conclu le 9 octobre 2013 une convention conférant à Monsieur Philippe DIZIER et Monsieur Thierry RIVEZ divers droits relatifs aux actions Le Bélier mentionnés au point 2 ci-dessus.

7. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société :

ARTICLE 12 - Conseil d'administration

1 - Sauf dérogations légales, la Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2 - En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3 - Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins une action.

4 - La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

5 - Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6 - Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7 - En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'assemblée ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8 - Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9 - Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

8. Les pouvoirs du conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions : cf. § XXVII ci-dessus « Programme de rachat d'actions ».
9. Les accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts : non applicable.
10. Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique. Quatre personnes sont concernées pour un montant total de 601.499 €. Ce montant couvre notamment Monsieur Philippe DIZIER dont le contrat de travail est suspendu.

XXIX - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de vos commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et s. du Code du Commerce.

XXX - JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence pour l'exercice 2013 à votre Conseil d'administration.

Nous vous proposons d'attribuer la somme de 200 000 euros aux membres du Conseil.

XXXI - AVIS SUR LES ELEMENTS DE LA REMUNERATION DUE OU ATTRIBUEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013 A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DE LA SOCIETE

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF révisé le 16 juin 2013 (article 24.3), code auquel la Société se réfère en application de l'article L.225-37 du Code de commerce, les 8^{ème} à 10^{ème} résolutions visent à soumettre à l'avis de l'Assemblée générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à chaque dirigeant mandataire social, Monsieur Philippe GALLAND, Président du Conseil d'administration, Monsieur Philippe DIZIER, Directeur Général et Monsieur Thierry RIVEZ, Directeur Général Délégué.

L'ensemble de ces éléments sont détaillés dans le point XI du présent rapport.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

XXXII – AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-209 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons par ailleurs de renouveler l'autorisation permettant au Conseil d'administration de procéder dans la limite légale, en une ou plusieurs fois, à l'annulation de tout ou partie des actions autodétenues, dans la limite de 10% du capital actuel de la Société par période de vingt-quatre mois, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée générale, et à la réduction corrélative du capital social, en imputant la différence entre le prix d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

Cette autorisation serait valable pour une durée de dix-huit mois et remplacerait l'autorisation de même nature conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2013.

Aucune action n'a été annulée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013.

XXXIII – AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'ATTRIBUER GRATUITEMENT DES ACTIONS EXISTANTES A DES SALARIES ET/OU DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES DU GROUPE

Nous vous proposons de mettre en place un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions. Ce plan répond à la volonté de poursuivre l'intéressement de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales aux performances de la Société, compte tenu de leur contribution au développement de celle-ci. Ce plan aurait pour objectif de fidéliser et d'accroître la motivation de ces personnes en les associant, à terme, au capital social de la Société, sous réserve que certaines conditions de présence et de performance, qui devraient refléter l'évolution de la valeur de la Société, soient satisfaites.

Conformément aux dispositions des articles L.225-197-6 et suivants du Code de commerce, toute attribution d'actions gratuites qui serait décidée par le Conseil d'administration en application des autorisations qui lui seraient consenties à cet effet ne pourrait intervenir qu'après la décision du versement d'un supplément d'intéressement collectif.

Il est rappelé qu'en matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF révisé le 16 juin 2013 disponible sur le site Internet du MEDEF (ci-après le « Code AFEP-MEDEF ») et que conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, sont indiquées, lorsqu'il y a lieu, les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Il vous est ainsi proposé, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à une attribution gratuite d'actions à certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions énoncées à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les principales caractéristiques de l'autorisation seraient les suivantes :

- Le montant total des actions qui seraient attribuées gratuitement ne pourrait dépasser 4% du capital de la Société (au jour où les actions seraient attribuées).
- Le nombre total des actions qui seraient attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées ne pourrait dépasser 35% du plafond total de 4% fixé ci-dessus.
- L'attribution serait définitive soit i) au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans, les bénéficiaires devant alors conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive, soit ii) au terme d'une période d'acquisition minimale de quatre

ans, et dans ce cas sans période de conservation minimale¹.

- La durée minimale de conservation des actions par leurs bénéficiaires serait fixée à 2 ans à compter de leur attribution définitive (sauf décès ou invalidité correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale). Toutefois, cette obligation pourrait être réduite ou supprimée par le Conseil d'administration pour les actions dont la période d'acquisition aurait été fixée à une durée de 4 ans.
- Cette autorisation étant consentie pour une durée de trente-huit (38) mois.

L'assemblée générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'administration pour désigner les bénéficiaires des attributions, fixer les conditions de performance requises pour l'exercice des options et la durée de conservation des actions.

Le Conseil d'administration serait tenu pour les actions qui seraient, le cas échéant, attribuées aux dirigeants mandataires sociaux visés à l'article L.225-197-1, II al. 4 du Code de commerce, soit de décider que ces actions ne pourraient être cédées par les intéressés avant la cessation de leurs fonctions, soit de fixer la quantité de ces actions qu'ils seraient tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Nous vous indiquons que dans sa séance du 25 mars 2014, le Conseil d'administration a indiqué qu'en cas d'usage de l'autorisation de l'assemblée générale, il déciderait que 15% des actions qui seraient attribuées aux mandataires sociaux devraient être conservées au nominatif par ces derniers jusqu'à la cessation de leurs fonctions. Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF révisé, les dirigeants mandataires sociaux concernés devraient également prendre l'engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture de leur risque pour la durée de conservation de leurs actions.

Il est enfin précisé que l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, sur laquelle il vous est demandé de statuer (et remplaçant l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2013) permettra d'assurer la couverture de ce plan d'attribution gratuite d'actions.

Il vous sera donné lecture du rapport établi par le Commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1, I al. 1 du Code de commerce.

Tel est l'objet des résolutions que nous vous proposons et qui, nous l'espérons, auront votre approbation.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

¹ Toutefois, une période de conservation de 2 ans minimum est requise pour bénéficier du traitement fiscal et social de faveur.



Rapport 2013 sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

SOMMAIRE

1	Périmètres du reporting	33
2	Informations environnementales.....	33
2.1	POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE.....	33
2.2	POLLUTION ET GESTION DES DECHETS	34
2.3	UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	35
2.4	CHANGEMENT CLIMATIQUE	36
2.5	PROTECTION DE LA BIODIVERSITE	37
3	Informations sociales	38
3.1	EMPLOI	38
3.2	ORGANISATION DU TRAVAIL.....	40
3.3	RELATIONS SOCIALES	41
3.4	SANTE & SECURITE	41
3.5	FORMATION	43
3.6	DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT.....	43
3.7	PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT RELATIVES	44
4	Informations sociétales	45
4.1	IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	45
4.2	RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	45
4.3	SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS	46
4.4	LOYAUTE DES PRATIQUES	47
4.5	DROITS DE L'HOMME	47

1 Périmètres du reporting

LB	FAB	LBD	LBH	BSM	LBK	LBQ	BQM
Holding	Fonderie	Fonderie	Fonderie	Usinage	Fonderie	Fonderie	Usinage
France	France	Chine	Hongrie	Hongrie	Serbie	Mexique	Mexique

2 Informations environnementales

2.1 POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

- ❖ L'ORGANISATION DE LA SOCIETE POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET LE CAS ECHEANT LES DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Depuis 2007, conscient de ses responsabilités vis à vis de l'environnement et des générations futures, le Groupe a choisi le respect de l'environnement comme l'une de ses valeurs fondamentales : la politique environnementale, datée du 16 mars 2007, a été déployée dans tous les sites, leur imposant ainsi de prévenir les pollutions, de respecter la réglementation, et de mettre en place tous les moyens nécessaires à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, il a été décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental dans chaque filiale, selon la norme ISO 14001. 4 de nos sites sont d'ores et déjà certifiés ISO 14001, les 3 autres sites le seront dès que les démarches de régularisation d'autorisation auront abouti.

Un responsable environnement a été nommé sur chaque site, ainsi qu'au niveau de la holding.

Des reportings mensuels sont réalisés, concernant notamment la gestion des déchets, la conformité réglementaire et tous les évènements notables concernant l'environnement.

- ❖ LES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIES MENEES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions de formation et de sensibilisation sont menées sur chaque site, notamment dans le cadre du système de management environnemental, telles que par exemple le tri des déchets et les économies d'énergie, et en particulier le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre filiales sur l'efficacité énergétique (au travers de tenue de réunions du Club Energie).

- ❖ LES MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

Le Groupe veille à allouer les ressources humaines et financières nécessaires à la prévention des pollutions et des risques environnementaux.

Sur chaque site, un responsable environnement veille sur le terrain à la préservation de l'environnement. Il bénéficie si nécessaire de l'appui du responsable environnement du Groupe, chargé notamment du benchmark entre les usines.

Par ailleurs, chaque année des ressources financières sont attribuées à chaque site pour les problématiques environnementales. En 2013, les dépenses ont concerné principalement : le remplacement de climatiseurs CFC et la rénovation d'aires ou de magasins pour le stockage des produits dangereux (SO₂, propane, produits chimiques,...)

- ❖ LE MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT SOUS RESERVE QUE CETTE INFORMATION NE SOIT PAS DE NATURE A CAUSER UN PREJUDICE SERIEUX A LA SOCIETE DANS UN LITIGE EN COURS

Il n'existe aucune provision pour risques environnementaux ni au 31/12/2012, ni au 31/12/2013.

2.2 POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

- ❖ LES MESURES DE PREVENTION, DE REDUCTION OU DE REPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT

Chaque site veille à la prévention et à la réduction des impacts sur l'environnement : le stockage des produits dangereux et des déchets dangereux est géré conformément aux exigences réglementaires de chaque pays. Les eaux industrielles sont soit traitées en interne soit stockées et traitées par des entreprises extérieures spécialisées.

Les rejets atmosphériques sont gérés conformément aux exigences réglementaires de chaque pays.

L'aluminium utilisé comme matière première est propre, non mélangé à des matières organiques (huile et graisse), diminuant ainsi considérablement l'éventualité de rejets polluants lors de la fusion. Nos copeaux d'usinage ne sont pas refondus en interne, ils sont revendus à des prestataires extérieurs pour les valoriser en matière première. Les postes de grenailage et de sablage sont équipés de système d'aspiration et de dépoussiérage. Les fours de fusion, les installations de régénération thermique ainsi que les chaudières sont équipés de cheminées permettant de canaliser et diffuser les émissions gazeuses.

Par ailleurs, pour tout nouveau bâtiment et toute nouvelle installation, l'impact sur l'environnement est pris en compte dès la phase de conception.

- ❖ LES MESURES DE PREVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ELIMINATION DES DECHETS

Les déchets sont gérés, évacués et suivis selon la réglementation en vigueur dans chaque pays. Chaque filiale cherche à réduire à la source la génération de ses déchets et réalise un tri sélectif au niveau des ateliers. Les filières d'élimination retenues sont prioritairement celles qui permettent la valorisation, comme pour les déchets d'aluminium (crasses et copeaux), les cartons, les palettes, le verre, ...

Le tonnage de déchets d'Aluminium (crasses et copeaux) est de 5 436 T, valorisé à 100%.

Les sites de production de pièces noyautées régénèrent leurs sables en circuit interne par des installations de régénération thermique, ce qui permet de limiter la quantité de déchets de sables évacués en enfouissement contrôlé. Les rebuts de fabrication font l'objet d'un recyclage matière en fusion.

❖ LA PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPECIFIQUE A UNE ACTIVITE

Des mesures de bruit sont réalisées sur chaque site selon la réglementation applicable dans chaque pays. En 2011, 2012 et 2013, aucune plainte n'a été enregistrée dans les usines du Groupe. Néanmoins, des plans d'action sont mis en œuvre pour réduire les niveaux de bruit de nos sites, et les échanges avec les riverains et les administrations locales sont privilégiés.

Par ailleurs l'impact sonore de toute nouvelle implantation et de tout nouvel aménagement est pris en compte dès la phase de conception.

2.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

❖ LA CONSOMMATION D'EAU ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES

Les process utilisés dans nos sites industriels sont peu consommateurs d'eau. Les principales utilisations sont : refroidissement des pièces après moulage, préparation d'émulsions huileuses (huiles de coupe solubles) ou de poteyage, lavage des pièces usinées, rinçage de pièces au ressuage, bacs de traitement thermique, lavage des sols.

Des actions sont mises en place systématiquement pour réduire les consommations d'eau en privilégiant les circuits fermés : refroidissement des moules et des pièces, avec utilisation de groupes froids conformes à la réglementation.

Les consommations d'eau sont suivies mensuellement, permettant d'en mesurer l'évolution et de détecter d'éventuelles fuites.

Consommation d'eau/tonne produite :

	Sites de Fonderie (en m3/t)	Sites d'usinage (en m3/1000 pièces)
2012 (YTD)	2.35	1.80
2013 (YTD)	2.23	1.69

❖ LA CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES ET LES MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE DE LEUR UTILISATION

La matière première utilisée est l'aluminium, dont la consommation est suivie mensuellement.

Les process industriels sont améliorés au quotidien afin de :

- ✓ diminuer le pourcentage des rebuts,
- ✓ diminuer la perte au feu industrielle (=perte de masse due à la fusion d'un matériau + déchets d'aluminium)
- ✓ et optimiser la mise au mille (=quantité de matière première nécessaire à l'obtention de 1000 kg de produit final) sans altérer la qualité des produits livrés au client.

❖ LA CONSOMMATION D'ENERGIE, LES MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET LE RECOURS AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Les sites de production utilisent du gaz (gaz naturel en Europe et au Mexique, propane en Chine) principalement pour la fusion de l'aluminium et le chauffage des moules.

Ils consomment de l'électricité pour maintenir l'aluminium fondu dans des fours, pour le traitement thermique des pièces, pour la production d'air comprimé, ainsi que pour les machines d'usinage et de lavage des pièces.

Chaque site suit les consommations détaillées de gaz et d'électricité de l'ensemble de ses installations, et réalise un reporting mensuel, envoyé et commenté lors d'une réunion mensuelle avec le Groupe.

Un Club Energie, regroupant tous les responsables énergie des différents sites, a été créé en 2011. Il se réunit au moins deux fois par an pour faire un bilan complet des résultats et des actions, et pour permettre en outre l'échange et la transversalisation des meilleures pratiques au sein du Groupe.

Au niveau du Groupe, l'ensemble des actions menées a permis de réduire de plus de 11% le ratio de consommation énergétique par tonne produite depuis 2010.

Consommation énergétique par activité :

	Sites de Fonderie (en kWh/T)	Sites d'usinage (en kWh/1000 pièces)
2010	5 839	3 229
2011	5 442	2 104
2012	5 170	2 175
2013	5 125	2 183

❖ L'UTILISATION DES SOLS

Les implantations du Groupe ont un impact limité sur l'utilisation du sol. De plus, pour chaque nouvelle construction, les impacts de l'implantation sur l'utilisation des sols sont pris en compte.

2.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE

❖ LES REJETS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Bien que Le Bélier ne soit pas soumis aux obligations de déclarations des émissions de gaz à effet de serre, ses unités de combustion étant inférieures aux seuils, le Groupe continue ses efforts pour limiter ses impacts. .

Les émissions directes liées à la consommation de gaz et de propane s'élèvent pour le Groupe à 41 767 tCO₂e, dont 5 638 tCO₂e due à la combustion de propane.

Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité des usines représentent quant à elles 44 217 tCO₂e.

Les émissions totales directes et indirectes s'élèvent ainsi pour le Groupe à 85 984 tCO₂e.

Les pièces fabriquées sur un continent sont destinées en quasi-totalité au marché local, limitant ainsi les émissions dues au transport.

Les déplacements professionnels sont limités, privilégiant le recours à la vidéoconférence.

Dans les domaines de la conception produit, Le Bélier recherche des solutions d'allègement des pièces produites pour ses clients automobiles et aéronautiques, contribuant ainsi à la réduction de consommation de carburant et d'émission de CO₂.

Par ailleurs le Groupe n'a pas de flotte de transport et sous-traite cette activité.

❖ L'ADAPTATION AUX CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe et ses filiales ne sont pas présents dans des zones à risques du point de vue du changement climatique (zones désertiques, zones à proximité du niveau de la mer, implantations insulaires)

2.5 PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

❖ LES MESURES PRISES POUR DEVELOPPER LA BIODIVERSITE

Le foncier disponible ou qui n'a pas de vocation industrielle a été aménagé en espaces verts.

3 Informations sociales

3.1 EMPLOI

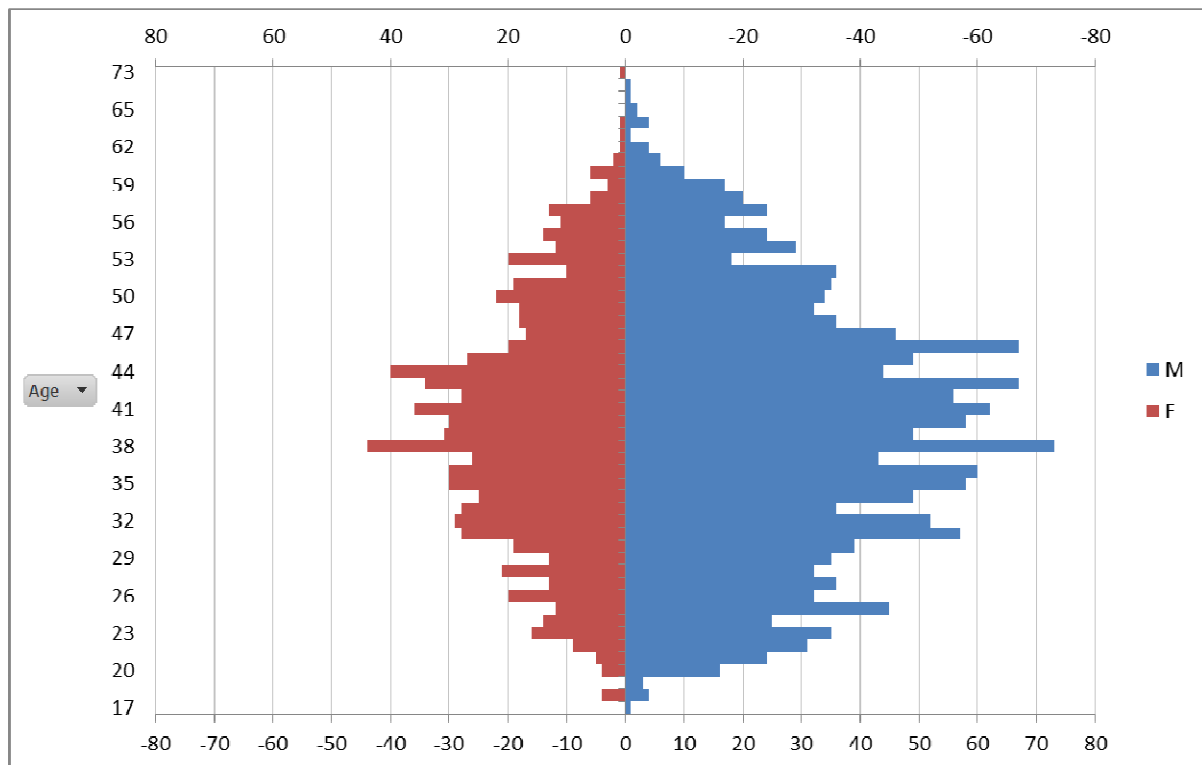
❖ L'EFFECTIF TOTAL ET LA REPARTITION DES SALARIES PAR SEXE, PAR AGE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Nous disposons de ces informations pour chacune de nos filiales et en assurons un suivi quotidien. Les effectifs sont également suivis par ancienneté et en termes de gestion mensuellement (par distinction Main d'Œuvre Directe / Main d'Œuvre Indirecte / Main d'Œuvre de Structure).

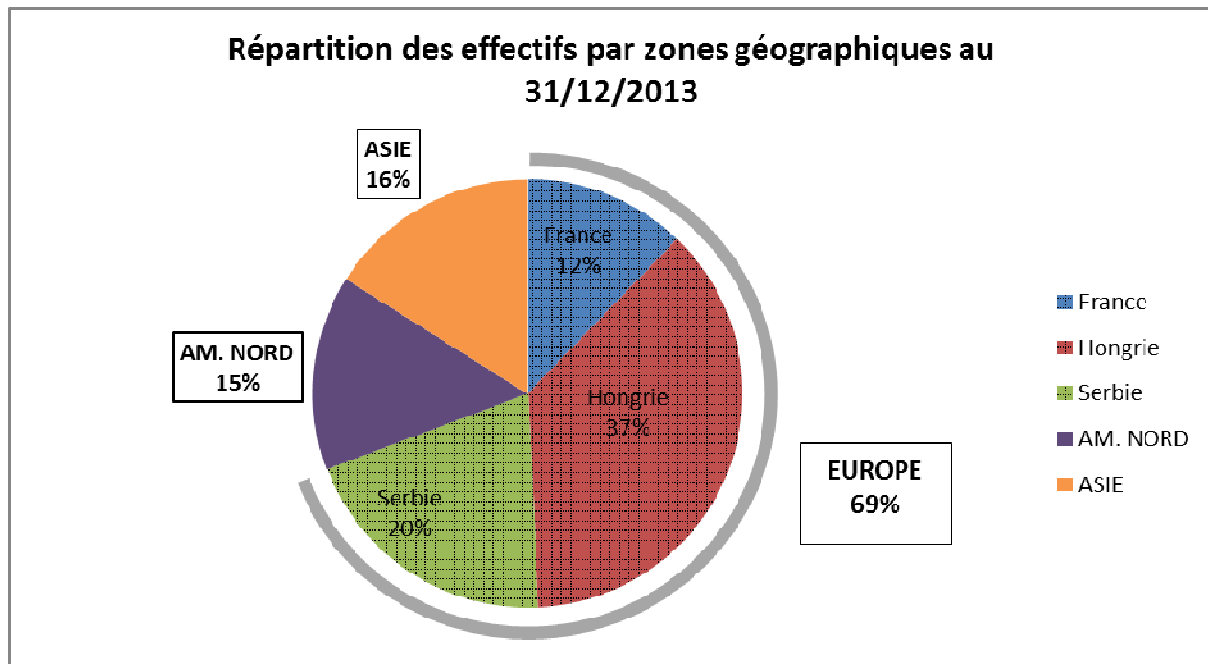
L'effectif total inscrit au 31/12/13 est de 2 466 personnes.

La connaissance de ces éléments permet l'anticipation des nécessités de renouvellement des effectifs dû au vieillissement naturel, d'équilibrage des effectifs H/F, de mesures sociales notamment pour les séniors.

PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL DU GROUPE LE BELIER AU 31 DECEMBRE 2013 (M/F)



REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE au 31/12/2013



❖ LES EMBAUCHES ET LES LICENCIEMENTS

Les embauches comme les licenciements éventuels des membres de l'encadrement du Groupe sont gérés sous le contrôle de la DRH /Groupe. Elles font l'objet d'un respect des procédures légales et des réglementations spécifiques. Pour les autres catégories de personnel, chaque filiale procède à la réalisation des embauches et des licenciements sous la signature du Directeur ou celle du Responsable des Ressources Humaines mandaté.

2013	LB France	FAB France	LBD Chine	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBK Serbie	LBQ Mexique	BQM Mexique	TOTAL
Entrées	13	7	51	71	127	309	189	33	800
Sorties	9	22	42	53	59	275	85	42	587

Sur LBK, du fait des fluctuations de charge durant l'exercice, nous avons eu des flux importants de CDD.

Le pourcentage de licenciements est de l'ordre de 1% de nos effectifs.

❖ LES REMUNERATIONS ET LEUR EVOLUTION

Les niveaux de rémunération des salariés du Groupe sont respectueux des contraintes légales ou conventionnelles et ce, par statut. Tous les salaires (corrélés à un temps de travail) résultent d'une contractualisation. Dans chaque filiale, pour une même qualification, tous les salariés de cette qualification ont un niveau de rémunération supérieur au minimum fixé par les dispositions conventionnelles ou internes

Compte tenu de l'hétérogénéité des pays dans lesquels nous nous trouvons, la comparaison des moyennes de salaires par pays ne conduit à aucune conclusion pertinente.

L'évolution de ceux-ci est de 2 natures :

- Augmentations collectives (par statut), fruit des négociations salariales avec les organisations syndicales dans chaque filiale, une fois par an (hors Chine).
- Augmentations individuelles (par statut) fruit à la fois des budgets alloués à ce titre et des décisions sélectives de l'encadrement à l'égard de leurs personnels. Cette sélection s'établit à partir des résultats de l'entretien annuel individuel mené par chaque manager et contrôlé par leur hiérarchie.

3.2 ORGANISATION DU TRAVAIL

❖ L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Elle dépend des contraintes légales et réglementaires des pays d'implantation de nos usines. La nature de nos activités de fonderie (à feu continu) engendre la pratique d'équipes composées en 3X8, en 2X8, de week-end et en horaires de journée.

Dans les filiales, l'horaire légal de travail hebdomadaire est de 35 heures en France, 40 heures en Hongrie, Serbie et Chine, de 48 heures au Mexique ; l'organisation de ces heures de travail s'effectue par équipes en 3X8, en 2X8, de week-end et en horaires de journée.

Les périodes de congés payés (dont les durées légales varient entre 6 et 14 jours au Mexique suivant l'ancienneté, 20 à 30 jours en Hongrie selon les âges, 20 jours en Serbie, 30 jours en France et entre 5 et 15 jours selon l'ancienneté en Chine) sont propres à chaque site industriel et se différencient possiblement les unes des autres en prenant en compte les données culturelles et/ou religieuses locales.

❖ L'ABSENTEISME

Il constitue un indicateur social important, significatif à la fois d'une politique de prévention en matière de sécurité et de santé des salariés ainsi que d'un niveau de motivation. Nous suivons tout particulièrement l'absentéisme de niveau « 2 » qui exclut l'absentéisme de niveau « 1 » pour congés et arrêts de longue durée (soit au-delà du troisième mois d'arrêt).

Taux d'absentéisme de niveau 2, par filiales, pour 2013 :

% Heurs Absence Niveau 2 *	LBK Serbie	LBD Chine	FAB France	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBQ Mexique	BQM Mexique	Moyenne Groupe (Hors LB)
2013	1.3%	1.1%	3.7%	1,6%	1,2%	2.5%	1.4%	1,7%

*= Heures d'absences Niv 2 / (Heures travaillées Propres + Heures Supplémentaires + Heures Absence Niv 1 & 2)

3.3 RELATIONS SOCIALES

❖ L'ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, NOTAMMENT LES PROCEDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL ET DE NEGOCIATION AVEC CELUI-CI

Le dialogue social a toujours été privilégié dans l'ensemble de nos filiales.

En France, les différentes Institutions Représentatives du Personnel fonctionnent de longues dates : Comité d'Entreprise (au niveau de l'Unité Economique et Sociale que représente le site de Véraç), Délégués du Personnel, Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dans le respect des obligations légales françaises ; à ces structures s'ajoutent la représentation (légale) des personnels au sein des Conseils d'Administration des S.A françaises. Par ailleurs, les sections syndicales CGT, CFDT et CGC/CFE existent et fonctionnent ; des délégués syndicaux et/ou représentants syndicaux en sont issus ; ils constituent les interlocuteurs légitimes de la Direction lors des négociations annuelles obligatoires.

Dans nos filiales étrangères, les syndicats sont représentés (à l'exception de la Chine) et participent aux négociations annuelles portant sur les salaires et les avantages de type « collectif ». Bien que la loi locale ne l'impose pas en Hongrie, il existe en outre une instance de représentation du personnel de type « comité d'entreprise » qui gère un budget d'œuvres sociales collectives.

❖ LE BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Par année, le Groupe signe entre 6 et 10 accords collectifs soit généralement 1 par filiale et plusieurs selon les circonstances en France portant sur les « salaires et avantages » mais aussi sur « les mesures concernant les séniors », sur les « intéressements collectifs », sur les « plans d'épargne entreprise ».

3.4 SANTE & SECURITE

❖ LES CONDITIONS DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

La sécurité de nos personnels est un axe de travail du Groupe majeur. Il a d'ailleurs été intégré aux « VALEURS » de notre Groupe et développé tout particulièrement depuis la fin du 2ème semestre 2011.

La nature même de nos activités qui s'exercent dans un environnement chaud, bruyant et possiblement poussiéreux nécessite l'amélioration constante des conditions de travail en particulier pour les ouvriers de nos fonderies. Un suivi médical, avec l'intervention d'une médecine du travail spécifique, est réalisé dans le cadre des obligations et processus propres à chaque pays.

Partout dans le Groupe, le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire et soumis à des procédures de remise de ceux-ci ; le non-respect de ces consignes élémentaires de sécurité peut être sanctionné.

En matière de maladies professionnelles, la répétition de certaines tâches conduit à des états classifiés en France en TMS (troubles musculaires squelettiques). L'installation de systèmes et de processus automatisés vient diminuer ces risques.

Ainsi et par exemple, l'automatisation en France du ressuage, du sciage des pièces sur certains équipements, concourent à cette diminution des risques. Il en est de même, par exemple, dans notre filiale en Serbie où la robotisation de certains chantiers a remplacé le travail manuel.

❖ LE BILAN DES ACCORDS SIGNES AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES OU LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Il n'existe pas d'accord de ce type en notre Groupe.

❖ LES ACCIDENTS DU TRAVAIL NOTAMMENT LEUR FREQUENCE ET LEUR GRAVITE AINSI QUE LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Depuis la fin du 2^e semestre 2011 un axe de travail spécifique aux accidents du travail a été mis en place, dont la mise en œuvre d'un Club Sécurité se partageant l'expérience et les bonnes pratiques en la matière. Cet axe de travail s'accompagne d'un objectif de réduction de l'indice de fréquence de nos accidents du travail au niveau du Groupe de -80% pour 2013 par rapport à 2011. A fin 2013, cet objectif a été atteint. Le management, impliqué dans cette démarche, a son intérêt personnelisé possiblement impacté par la réalisation de cet objectif collectif.

L'indice de fréquence est défini par la formule (Nombre d'accidents avec arrêt >24h) x 1000 / effectif disponible. Celui-ci est suivi mensuellement et est comparé à celui de la profession des Fonderies de métaux légers qui s'établissait fin 2012 à 42.9 en France.

Indice de fréquence des AT, par filiale, pour 2013

2013	Total Groupe	FAB France	LBD Chine	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBK Serbie	LBQ Mexique	BQM Mexique
Indice de fréquence	10.3	11.5	10.3	14.8	0	4.2	26.4	0

L'absence d'accidents de travail dans les filiales BSM et BQM s'explique par l'activité « usinage » de celles-ci, par nature moins soumise à risques que dans l'activité « fonderie » des autres filiales.

Le taux de gravité n'est pas suivi dans l'ensemble des pays (à l'exception de la filiale française FAB, pour laquelle celui-ci s'élève à 0.98); notre principal objectif étant de viser le zéro accident (qui est un objectif de fréquence).

3.5 FORMATION

❖ LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIERE DE FORMATION

Elles visent à améliorer les compétences de techniques professionnelles des salariés (adaptation au poste de travail) et à donner des compétences nouvelles notamment dans le domaine managérial pour préparer l'évolution des salariés à d'autres responsabilités.

Les formations de type « langues », « bureautique » sont politiquement déclarées comme relevant du Droit Individuel à la Formation (DIF), en France.

Les budgets consacrés à la formation sont de 1.1% de la Masse salariale Brute pour l'année 2013.

3.6 DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT

❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En France, chaque année (dans le traitement de la Négociation Annuelle Obligatoire, NAO) est étudiée la situation entre les hommes et les femmes en matière de rémunération et de qualification. Des enseignements sont tirés de cette analyse.

Il n'existe pas dans notre Groupe de pratiques discriminantes entre les hommes et les femmes, que ce soit à l'embauche ou en cours de carrière et aucune action juridique n'a jamais été entreprise sur ce thème à l'encontre du Groupe. La proportion de femmes employées dans notre Groupe représente environ 1/3 de nos salariés. Dans le cadre de la formation déployée en entreprise, les femmes sont traitées à l'égal des hommes.

❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Notre usine en France a toujours employé des personnels handicapés. Certains d'entre eux sont des personnes à handicap lourd ; les quotités imposées par la législation française sont atteintes dans cette usine.

En notre siège social, nous n'atteignons pas les quotités imposées mais nous nous approvisionnons en fournitures administratives et autres petits matériels auprès de Centre de Travail pour personnels handicapés. Nous faisons également appel à ces mêmes Centres de Travail pour la réalisation de prestations en notre site industriel (de type « entretien ») et/ou en externalisation sur des prestations (de type « emballage »).

❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le domaine du recrutement en France, nous travaillons avec des cabinets spécialisés et demandons à ceux-ci de nous assurer que leurs pratiques sélectives sont en conformité avec les lois anti-discrimination. Ceux-ci nous fournissent la justification de leurs pratiques et/ou leur déclaration d'adhésion aux chartes d'éthique correspondantes. Dans nos filiales et en la matière, les Responsables des Ressources Humaines sont invités aux mêmes pratiques, par consigne écrite du Directeur des Ressources Humaines & du Développement Social /Groupe.

3.7 PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT RELATIVES

❖ AU RESPECT DE LA LIBERTE D'ASSOCIATION ET DU DROIT DE NEGOCIATION COLLECTIVE

Nous respectons les lois de chaque pays ; nos pratiques et résultats traduisent notre respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.

❖ A L'ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIERE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

L'une des VALEURS de notre Groupe (L'ECHANGE) reconnaît comme fondamental « le partage des idées et des savoirs dans l'intérêt commun et le respect des différences ». Cette dernière dimension est en particulier prise en compte dans le positionnement des jours fériés et des périodes de congés de chacune de nos filiales (ex : Noël Orthodoxe en Serbie, Nouvel An Chinois,...)

❖ A L'ELIMINATION DU TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE

Tous nos salariés disposent d'un contrat de travail dont ils sont signataires.

❖ A L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Tous nos salariés sont majeurs et ce, en toutes nos filiales, à l'exception de ceux qui, sous contrat d'apprentissage, peuvent ne pas l'être ; dans cette hypothèse, les parents qui disposent de l'autorité parentale sont cosignataires du contrat de travail.

4 Informations sociétales

4.1 **IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

❖ EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL :

Le développement de nos activités profite en premier lieu à l'emploi de la population de proximité d'où sont issus nos ouvriers et une très grande partie de nos techniciens.

❖ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES :

Nous sommes amenés à faire travailler une sous-traitance de proximité dans différents domaines : mécanique, services de proximité, intérim...

4.2 **RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

❖ LES CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS

Les parties considérées ici sont les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les autorités locales. Les conditions de dialogue avec les partenaires sociaux sont traitées plus avant.

- Les clients :
Nous recherchons des solutions d'allègement des produits et de réduction des émissions de CO₂ pour nos clients, atteignables au niveau de prix et de qualité requis.
Nos clients sont satisfaits de notre offre globale ; ce que l'on constate par le niveau des commandes atteint ces dernières années.
- Les fournisseurs :
Nous recherchons des relations pérennes avec nos fournisseurs. Nous tâchons de les emmener sur des relations durables en leur faisant travailler la qualité de leurs offres. Cette démarche nous permet d'atteindre une performance fournisseur utile à notre compétitivité et à notre croissance.
- Les actionnaires :
Au travers de nos communiqués trimestriels et des réunions d'information semestrielles, au travers de notre document de référence, nous tachons de délivrer une information sincère et mise à jour.
- Les autorités locales :
Partout où nous sommes implantés, nous appliquons les lois des pays concernés, et nous communiquons chaque fois que nécessaire avec les autorités locales en place.

❖ LES ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MECENAT

Nous n'avons pas de politique en la matière.

4.3 SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS

❖ LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DE LA SOCIETE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le politique achat du Groupe ne s'inscrit pas directement dans un référentiel de normes sociales et environnementales.

Néanmoins, plusieurs axes directeurs et actions spécifiques contribuent effectivement à la limitation de l'empreinte environnementale des achats du Groupe :

a. Massification des achats :

Chaque Société du groupe déploie un plan d'actions visant à massifier localement ses achats.

L'objectif, bientôt atteint, est de limiter le sourcing à trois fournisseurs pour chaque catégorie d'achat (pièces électriques, mécaniques, hydrauliques, consommables de production, produits chimiques, fluides, etc...).

Cette action de massification du sourcing a notamment comme conséquence une réduction des flux de transport routier.

Le suivi est établi sur la base des statistiques semestrielles achats.

Dans la même perspective de réduction des transports routiers, nous favorisons chaque fois que possible les acheminements de pondéreux par des moyens de transports alternatifs à la route.

b. « Aluminium recyclé »

Nous avons renforcé nos approvisionnements en aluminium recyclé en 2014 par l'usage de pièces concassées issues du recyclage automobile...

c. Mutualisation des applicatifs informatiques :

La politique informatique du Groupe contribue également à la limitation de l'empreinte environnementale :

L'informatique de gestion SAP est info-gérée par un prestataire qui vient de créer des salles serveurs « green IT » près de Bordeaux dans lesquelles le refroidissement est confiné aux seuls serveurs suivant les techniques les plus récentes.

Plusieurs applicatifs fondamentaux pour le fonctionnement du Groupe (gestion financière, gestion documentaire, gestion des données techniques, messagerie, etc..) ont été mutualisés et sont installés sur une base unique sécurisée ; la connexion à distance des utilisateurs est établie en mode sécurisé VPN.

Ainsi le nombre de serveurs -et les couts énergétiques induits- sont significativement réduits.

❖ L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE LEUR RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les critères de sécurité des biens et des personnes sont intégrés dans les processus achats. 18 procédures / documents ont été établis et sont déployés sur toutes les usines du groupe dans le cadre du plan interne « Suppliers Safety Management ».

La mise en place effective est contrôlée par un suivi mensuel.

Nous avons adressé un courrier à nos principaux fournisseurs d'aluminium « première fusion » en décembre 2012 pour les inciter à mettre en œuvre des démarches de développement durable.

4.4 LOYAUTE DES PRATIQUES


- ❖ LES ACTIONS ENGAGEES POUR PREVENIR LA CORRUPTION :
 - Pour prévenir la corruption, un de nos axes est de responsabiliser juridiquement nos dirigeants. De surcroit, depuis 2011, nous avons mis en place une organisation de contrôle interne avec une ressource dédiée à celui-ci.

- ❖ LES MESURES PRISE EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS
 - Santé des consommateurs : non applicable
 - Sécurité des consommateurs : notre système qualité, notre participation à la conception et à la co-conception des produits avec les clients, minimise le risque qualité lié à nos produits.

4.5 DROITS DE L'HOMME

- ❖ LES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Nous n'avons pas de politique spécifique en la matière



Rapport de l'organisme
tiers indépendant sur les
informations sociales,
environnementales et
sociétales

Le Béliier

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Le Béliier, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le chapitre Rapport 2013 sur la Responsabilité Sociale Des Entreprises (RSE) du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre novembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ deux semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous vous signalons que les informations suivantes ne sont pas présentées ou ne sont pas assorties des explications requises :

- le nombre total d'heures de formation : l'information communiquée est le pourcentage de la masse salariale brute de l'exercice consacrée à la formation.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- Au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités opérationnelles que nous avons sélectionnées³ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 32 % des effectifs et entre 39 et 57 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

² **Informations environnementales et sociétales** : l'utilisation durable des ressources et le changement climatique, notamment la consommation d'énergie et la consommation d'eau, les rejets de gaz à effet de serre.

Informations sociales : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements), l'absentéisme, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, le nombre total d'heures de formation.

³ La filiale hongroise LBH, la filiale française FAB.

Paris-La Défense, le 27 mars 2014

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement durable


Bruno Perrin
Associé

LE BELIER

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 10 004 822,40 €.

Siège social : 33240 Vérac.

393 629 779 R.C.S. Libourne



Le Béliér
Comptes consolidés
et notes annexes
au 31/12/2013

LE BELIER**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**
Normes IFRS - Par nature - En milliers d'euros

Rubriques	Notes	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1.1; 4.1.	236 258	225 313
Autres produits de l'activité	3.1.2	653	283
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		236 911	225 596
Achats consommés		-118 065	-111 714
Charges de personnel	3.1.3	-41 893	-40 466
Charges externes		-44 178	-40 482
Impôts et taxes		-2 712	-2 609
Dotations nettes aux amortissements et dépréc. s/immobilisations		-11 391	-11 922
Dotations nettes aux provisions	3.1.5	41	586
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		2 306	609
Autres produits et charges d'exploitation	3.1.6	-448	-246
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		20 571	19 352
Autres produits et charges opérationnels	3.1.7	451	-370
RESULTAT OPERATIONNEL		21 022	18 982
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.1.8	374	540
Coût de l'endettement financier brut	3.1.8	-1 688	-1 890
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		-1 314	-1 350
Autres produits et charges financiers	3.1.8	-251	-262
RESULTAT AVANT IMPOT		19 457	17 370
Charge d'impôt	3.1.9	-3 769	-3 721
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		15 688	13 649
Résultat net d'impôt des activités abandonnées.			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		15 688	13 649
Part du groupe		15 688	13 649
Part des intérêts minoritaires			
Résultat net par action	3.1.10	2,54	2,30
Résultat net dilué par action	3.1.10	2,54	2,20

Etat consolidé du résultat global total

En milliers d'euros	31/12/2013 (12 mois)	31/12/2012 (12 mois)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	15 688	13 649
Ecarts actuariels sur avantages au personnel	241	-259
<i>- dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>	241	-259
S/total des éléments non recyclables en compte de résultat	241	-259
Ecarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	-1 312	1 288
Couverture de flux de trésorerie futurs	0	0
<i>- dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>	0	0
<i>- dont produits (charges) transférés en résultat de la période</i>	0	0
S/total des éléments recyclables en compte de résultat	-1 312	1 288
S/total des produits (et charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres	-1 071	1 029
RESULTAT GLOBAL	14 617	14 678
Part du groupe	14 617	14 678
Part des intérêts minoritaires	0	0

LE BELIER
BILAN CONSOLIDE normes IFRS - En milliers d'euros

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	550	550
Autres immobilisations incorporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	1 520	1 075
Immobilisations corporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	59 567	55 250
<i>dont Terrains</i>		3 142	3 240
<i>dont Constructions</i>		16 681	16 182
<i>dont Matériel industriel</i>		31 709	30 033
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>		8 035	5 795
Immeubles de placement	3.2.11	0	443
Participations entreprises associées		0	0
Titres disponibles à la vente		0	0
Autres actifs financiers non courants		258	193
Actifs d'impôts différés	3.2.14	1 423	1 375
		63 318	58 886
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	3.2.5; 3.2.6	22 760	20 703
Clients et comptes rattachés	3.2.5; 3.2.7	40 753	41 613
Autres actifs courants	3.2.5; 3.2.8	8 934	7 765
Actif d'impôt courant	3.2.8	1 308	790
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.2.9	44 231	31 420
Instrument financiers actifs	3.2.10	0	167
Actifs destinés à être cédés		0	0
		117 986	102 458
TOTAL ACTIF		181 304	161 344
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
	3.2.12		
Capital émis		10 005	10 005
Primes		9 826	9 826
Reserves		55 344	41 780
Ecart de conversion		-11 294	-9 982
Résultat de l'exercice		15 688	13 649
Interêts minoritaires			
		79 569	65 278
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières à long terme	3.2.13	30 118	33 463
Passif d'impôts différés	3.2.14	1 411	2 106
Provisions - non courantes	3.2.15; 3.2.16	2 407	2 552
Autres passifs non courants	3.2.17	555	115
		34 491	38 236
PASSIFS COURANTS			
Dettes financières court terme	3.2.19	8 952	6 215
Part courante des dettes financières à long terme	3.2.13	13 553	12 017
Passif d'impôt courants			0
Provisions - courantes	3.2.15	389	649
Instrument financiers passifs			0
Fournisseurs et comptes rattachés		30 516	25 451
Autres passifs courants	3.2.18	13 834	13 498
Passifs concernant des actifs destinés à être cédés			
		67 244	57 830
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		181 304	161 344

LE BELIER

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS - En milliers d'euros-

	Capital	Primes	Réserves consolidées et résultats nets	Ecart de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Interêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	10 005	9 826	42 823	-11 270	-519	50 865	0	50 865
Impact au 1/01/2012 d'IAS19 Révisée					-156	-156		-156
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2012 après impact d'IAS19 Révisée	10 005	9 826	42 823	-11 270	-675	50 709	0	50 709
Résultat net à fin 12/2012			13 649			13 649		13 649
Ecart actuariels sur avantages au personnel					-259	-259		-259
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				1 288		1 288		1 288
Couverture de flux de trésorerie futurs					0	0		0
Résultat global à fin 12/2012	0	0	13 649	1 288	-259	14 678	0	14 678
Dividendes versés						0		0
Rachat d'actions propres			-1 711			-1 711		-1 711
Plan d'actions de performance			1 602			1 602		1 602
Autres variations			0			0		0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	10 005	9 826	56 363	-9 982	-934	65 278	0	65 278
Résultat net à fin 12/2013			15 688			15 688		15 688
Ecart actuariels sur avantages au personnel					241	241		241
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				-1 312		-1 312		-1 312
Couverture de flux de trésorerie futurs					0	0		0
Résultat global à fin 12/2013	0	0	15 688	-1 312	241	14 617	0	14 617
Dividendes versés			-949			-949		-949
Rachat d'actions propres			-189			-189		-189
Plan d'actions de performance			812			812		812
Autres variations			0			0		0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	10 005	9 826	71 725	-11 294	-693	79 569	0	79 569

LE BELIER

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - En milliers d'euros

	Notes	2 013	2 012
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé	3.1.9	15 688	13 649
<u>Elimination des transactions sans incidence sur la trésorerie :</u>			
Amortissements et provisions		11 232	11 753
Neutralisation des coûts des plans d'actions de performance non décaissés	3.1.3	812	1 602
Neutralisation change latent lié aux variations de juste valeur des instruments financiers et aux variations de change	3.1.8	-39	305
Variation des impôts différés	3.1.9	-735	-236
Reprise de subvention d'investissement	3.2.17	-122	-80
Plus et moins values de cession d'immobilisations		-13	-51
Retraitement cession société BMPM		-170	
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées			
Capacité d'autofinancement		26 653	26 942
Incidence de la variation des décalages de trésorerie			
Variation du besoin en fond de roulement		3 012	-8 930
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation (A)		29 665	18 012
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2.2	-17 362	-15 287
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		23	123
Variations des immobilisations financières		-80	-18
Subventions d'investissements reçues	3.2.17	563	
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales (variation de périmètre)			
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations d'investissements (B)		-16 856	-15 182
Free cash Flow (A) + (B)		12 809	2 830
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital			
Actions propres	3.2.12.3	-189	-1 711
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3.2.12.4	-949	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements / Remboursements d'emprunts	3.2.13	-1 022	-1 898
Avances reçues des tiers			
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations de financement (C)		-2 160	-3 609
Incidence du changement de périmètre (E)			
Incidence des variations nettes de taux de change - écart de conversion (D)		0	-47
Variation de trésorerie nette (A+B+C+D+E)		10 074	-826
Trésorerie à l'ouverture (F)			
TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D+E+F)	3.2.9	35 279	25 205

NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

PRESENTATION DU GROUPE	64
1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	64
1.1. ARRETE DES COMPTES	64
1.2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	64
1.2.1. Déclaration de conformité	64
1.2.2. Méthode de consolidation	66
1.2.3. Date de clôture	66
1.2.4. Jugements et estimations	66
1.2.5. Evènements postérieurs à la clôture.	66
1.3. CHANGEMENTS COMPTABLES	66
1.3.1. Changement de présentation	66
1.4. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	67
1.4.1. Présentation du bilan	67
1.4.2. Immobilisations	67
1.4.3. Dépréciation des actifs	69
1.4.4. Stocks	69
1.4.5. Actifs et passifs financiers – Instruments financiers	70
1.4.6. Opérations en devises	71
1.4.7. Impôts différés	71
1.4.8. Subventions d'investissements	71
1.4.9. Provisions et passifs à plus d'un an	71
1.4.10. Avantages au personnel	72
1.4.11. Paiements fondés sur des actions	72
1.4.12. Produits des activités ordinaires	72
1.4.13. Autres produits et charges opérationnels	72
1.4.14. Résultat par action	73
1.4.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	73
1.4.16. Immeubles de placement	73
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	74
2.1. VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	74
2.2. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	74
2.3. ENTREPRISES NON CONSOLIDEES	74
3. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	75
3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	75
3.1.1. Chiffre d'affaires consolidé par activité	75
3.1.2. Autres produits de l'activité	75
3.1.3. Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées	75
3.1.4. Frais de recherche et développement	76
3.1.5. Dotations nettes aux provisions	76
3.1.6. Autres produits et charges d'exploitation	76
3.1.7. Autres produits et charges opérationnels	76
3.1.8. Résultat financier	77
3.1.9. Charge d'impôts	77
3.1.10. Résultats par action	78
3.1.11. EBITDA	78
3.2. BILAN CONSOLIDE	79
3.2.1. Goodwill	79
3.2.2. Immobilisations brutes	79
3.2.3. Amortissements et dépréciations des immobilisations	81
3.2.4. Contrats de location	82
3.2.5. Dépréciations d'actifs	83
3.2.6. Stocks et en-cours	84
3.2.7. Clients et comptes rattachés	84

3.2.8.	<i>Actifs courants d'exploitation</i>	84
3.2.9.	<i>Trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	85
3.2.10.	<i>Instruments financiers actifs</i>	85
3.2.11.	<i>Immeubles de placement</i>	85
3.2.12.	<i>Capitaux propres</i>	86
3.2.13.	<i>Emprunts et dettes financières long terme</i>	88
3.2.14.	<i>Actifs et passifs d'impôts différés</i>	90
3.2.15.	<i>Provisions</i>	91
3.2.16.	<i>Avantages au personnel</i>	91
3.2.17.	<i>Autres passifs non courants : Subventions d'investissement</i>	93
3.2.18.	<i>Autres passifs courants</i>	94
3.2.19.	<i>Passifs financiers – part courante</i>	94
4.	INFORMATIONS DIVERSES :	95
4.1.	INFORMATION SECTORIELLE	95
4.1.1.	<i>Chiffres significatifs par secteur</i>	95
4.1.2.	<i>Chiffre d'affaires par principaux clients</i>	96
4.1.3.	<i>Chiffres significatifs réalisés en France</i>	97
4.2.	OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	97
4.2.1.	<i>Instruments de couverture et de change</i>	97
4.3.	TAUX DE CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES	97
4.4.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	98
4.5.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	99
4.5.1.	<i>Relations avec Le Bélier Participations, le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises, GALILEE et COPERNIC</i>	99
4.5.2.	<i>Rémunération des dirigeants</i>	99
4.6.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	100
4.7.	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	100
4.7.1.	<i>Risque de taux et de change</i>	100
4.7.2.	<i>Risque de liquidité</i>	102
4.7.3.	<i>Risque de crédit</i>	102

Présentation du Groupe

LE BELIER est un groupe spécialisé dans la fonderie d'aluminium pour l'industrie automobile mondiale. Depuis juin 1999, ses titres sont cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment C.

1. Principes et méthodes comptables

1.1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le conseil d'administration du Béliier du 25 mars 2014.

Ces comptes seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 22 mai 2014.

1.2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.2.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de l'exercice 2013 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et disponible sur le site internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes 2013 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 31 décembre 2013 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Le Béliier a appliqué les Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2013, et en particulier :

- Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers – présentation des autres éléments du résultat global (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012);
- Amendements IAS 12 – Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013);
- Amendements IFRS7 - Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013) ;
- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013) ;
- Amendements IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants ;
- Amendements IFRS 1 – Prêts publics ;
- Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2009-2011 (publié le 17 mai 2012).

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

- Amendements IAS 19 – Avantages post-emploi - Comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013)

L'application rétrospective de cet amendement a conduit la société à comptabiliser le coût des services passés au passif du bilan en provision pour avantages au personnel, avec en contrepartie une diminution des réserves, et ce pour un montant de 156 K€ au 01/01/2012, l'impact sur le résultat 2012 étant considéré comme non significatif.

Les comptes publiés au 31/12/2012 et au 30/06/2012 ont été modifiés en conséquence.

Par ailleurs le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

- Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, endossées par l'Union européenne
 - IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (norme applicable au 1er janvier 2013 selon l'IASB mais applicable au 1er janvier 2014 dans l'Union Européenne)
 - IFRS 11 « Partenariats » (norme applicable au 1er janvier 2013 selon l'IASB mais applicable au 1er janvier 2014 dans l'Union Européenne)
 - IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » (norme applicable au 1er janvier 2013 selon l'IASB mais applicable au 1er janvier 2014 dans l'Union Européenne)
 - IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » (norme applicable au 1er janvier 2013 selon l'IASB mais applicable au 1er janvier 2014 dans l'Union Européenne)
 - Amendements IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Modalités de première application » (norme applicable au 1er janvier 2013 selon l'IASB mais applicable au 1er janvier 2014 dans l'Union Européenne)
 - Amendement IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers »
 - Amendements à IFRS 10, IFRS 12 & IAS 27 « Entités d'investissement »
 - Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »
 - Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la relation de couverture ».

Aucune de ces normes ou amendements dont l'application anticipée serait possible n'a fait l'objet d'une application anticipée.

Les effets de ces normes et amendements sont en cours d'analyse

- Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, non encore endossées par l'Union européenne
 - IFRS 9 « Instruments financiers »
 - IFRIC 21 « Taxes »
 - Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel »
 - « Améliorations annuelles apportées à différentes normes » (cycle 2010-2012)
 - « Améliorations annuelles apportées à différentes normes » (cycle 2011-2013)
 - IFRS 14 « Comptes de report réglementaires »
 - Amendement IFRS 9 et IFRS 7 « Mandatory effective date and transition disclosures »
 - Amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 « Comptabilisation de couverture ».

Ces normes n'étant pas encore applicables dans les comptes du Groupe, le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

1.2.2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

1.2.3. Date de clôture

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2013.

1.2.4. Jugements et estimations

La préparation des états financiers du Groupe requiert de la part du management le recours, à des jugements, estimations et hypothèses, qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations comptables et hypothèses concourant à la préparation des états financiers ont été effectuées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet de jugements ou d'estimations sont notamment les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur (voir note 3.2.5); l'évaluation des engagements de retraite (voir note 3.2.16), l'évaluation des provisions pour risques (voir note 3.2.15), les durées d'utilisation des immobilisations (voir note 1.4.2), les impôts différés (voir note 3.2.14), l'évaluation de la juste valeur des paiements fondés en actions (voir note 3.2.12).

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de la préparation des comptes. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les éléments réels peuvent différer des estimés comptabilisés.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, concernent notamment les dépréciations d'actifs non financiers, les actifs d'impôts différés et les provisions pour risques et charges (cf. infra).

1.2.5. Evènements postérieurs à la clôture.

Néant.

1.3. CHANGEMENTS COMPTABLES

1.3.1. Changement de présentation

La présentation des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2013 est identique à celle des comptes consolidés pour l'exercice 2012, à l'exception de l'application d'IAS 19 Révisée.

1.4. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1.4.1. Présentation du bilan

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), le bilan présente distinctement les actifs et les passifs courants des actifs et passifs non courants. Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation ainsi que ceux dont la maturité est inférieure à douze mois à la date de la clôture sont classés en courants, les autres en non courants.

1.4.2. Immobilisations

1.4.2.1. Immobilisations incorporelles

Seuls les actifs incorporels répondant à la définition de la norme IAS 38 sont comptabilisés au bilan.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » concerne principalement des logiciels acquis ou développés en interne et des coûts de recherche et développement.

Les frais de recherche sont enregistrés en charges de l'exercice sur lequel ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- le fait que cet actif génèrera des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles pour achever le développement de l'actif ;
- et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Après leur comptabilisation initiale en qualité d'actif, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle du coût, c'est-à-dire au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. Il est amorti linéairement sur la période, n'excédant pas 5 ans, au cours de laquelle sont attendus les avantages économiques liés au projet.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, qui ne dépasse pas 5 ans.

Le groupe ne dispose pas de fonds de commerce issus de regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004, ni de frais d'établissement, ni de marque.

1.4.2.2. Immobilisations corporelles

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « première application des normes IFRS », le Groupe a choisi de réévaluer à leur juste valeur présumée correspondant au nouveau coût historique amorti certaines catégories d'immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004.

Ces réévaluations se sont appuyées sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Elles ont porté sur tous les actifs faisant l'objet d'une approche par composant, et sur l'immobilier, lui-même approché par composant, excepté sur les actifs de Chine et de Serbie, non significatifs à l'ouverture au 1^{er} janvier 2004 en termes de valeur d'immobilisation.

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale. Ce coût comprend notamment les droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes attribuables à l'acquisition ou la construction des actifs.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation qui exige une longue période de préparation avant d'être utilisée sont incorporés au coût d'entrée de cet actif, conformément à IAS 23 révisée.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition et sous déduction éventuelle d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode d'amortissement linéaire est retenu.

Le Groupe procède annuellement à la révision des plans d'amortissement en fonction des durées d'utilité effectives de ses actifs corporels.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a isolé parmi les équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique.

Principales durée d'amortissement et méthodes	Durée	Amortissement Economique
Frais recherche-développement	5 ans	Linéaire
Concessions – brevets – licences	5 ans	Linéaire
Sauf logiciel standards et spécifiques	3 ans	Linéaire
Constructions –Aménagements bâtiments	25 ans	Linéaire
Géré en composants		
- Gros œuvre	40 ans	Linéaire
- Couverture	25 ans	Linéaire
- Réseaux cablés	15 ans	Linéaire
- Aménagements intérieurs	20 ans	Linéaire
Rénovation de bâtiments anciens	15 ans	Linéaire
Matériel industriel, cas général	6 ans 2/3	Linéaire
Sauf matériel industriel géré par composants	5 à 15 ans (fonction des composants)	Linéaire
Moules de productivité	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Autres immo. corporelles non industrielles	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 ans	Linéaire

Les biens financés par location financière sont comptabilisés en immobilisations à l'actif du bilan comme s'ils avaient été financés par emprunt lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Conformément à la norme IAS 17, les critères d'appréciation des contrats sont notamment:

- le rapport entre les durées d'utilité des biens pris en location et la durée du contrat,
- la comparaison entre les paiements futurs et la juste valeur du bien,
- l'existence d'une clause de transfert de propriété ou d'option d'achat,
- le caractère spécifique de l'actif.

Les immobilisations significatives cédées dans le cadre d'un contrat de lease-back sont conservées à l'actif pour leur valeur d'origine et continuent d'être amorties. Les engagements correspondants à l'égard des bailleurs sont comptabilisés en dettes financières. Les redevances sont ventilées en remboursements de dettes et en coût de l'endettement financier.

1.4.3. Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 définit la méthode qu'une entreprise doit appliquer afin de s'assurer que la valeur comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer individuellement la valeur recouvrable des actifs, ceux-ci sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour lesquelles cette valeur est alors déterminée.

En dehors de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur. Les indices de perte de valeur sont passés en revue à chaque clôture.

Les UGT du Groupe Le Bélier sont basées sur l'organisation opérationnelle par activité. Elles représentent les plus petits groupes d'actifs dont l'utilisation continue génère des cash-flows largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs (à savoir les sites de production).

Les actifs immobilisés (écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles), font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou des circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des UGT, incluant les goodwill. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise dans la limite de la valeur comptable qui aurait été celle du bien en l'absence de toute constatation de perte de valeur sur les exercices précédents. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

1.4.4. Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits et travaux en cours sont évalués à leur coût de fabrication comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale.

Concernant les produits finis, les en-cours d'outillages et les en-cours de pièces : la valorisation est déterminée soit au prix de revient soit à la valeur réalisable, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les principes appliqués en matière de dépréciation sont les suivants :

Pour les matières premières, fournitures, matières consommables, emballages, et produits finis : une dépréciation est constituée qui tient compte d'une possible valeur nette de réalisation; les stocks à déprécier étant identifiés à partir de critères de rotation lente.

1.4.5. Actifs et passifs financiers – Instruments financiers

1.4.5.1. Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Le Groupe ne possède pas de placements détenus jusqu'à leur échéance ni d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée, cas par cas, lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

Dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances. Si cet examen met en évidence le transfert de la quasi-totalité de ces risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées du bilan et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant.

Dans la situation inverse, les créances clients continuent à être comptabilisées au bilan et une dette financière est reconnue en concours bancaires courants pour le montant escompté.

1.4.5.2. Emprunts bancaires

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

1.4.5.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Elles sont évaluées à leur juste valeur en date de clôture.

1.4.5.4. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et de swaps de taux d'intérêt et de devises pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

La juste valeur des contrats de change à terme résulte de la différence entre le cours de change à terme et le taux du contrat. Le cours de change à terme est calculé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de devises est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé,
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé,

Couverture de juste valeur :

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

Couverture de flux de trésorerie :

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

1.4.6. Opérations en devises

Il est rappelé que la monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe est l'euro.

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de la clôture de l'exercice et les écarts sont constatés directement en résultat financier.

La rubrique écarts de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Elle est également utilisée pour enregistrer les effets des investissements nets de ces activités à l'étranger.

La méthode de conversion est la suivante : postes de bilan au cours de clôture, postes de compte de résultat au cours moyen, les différences étant enregistrées directement en capitaux propres en écart de conversion.

1.4.7. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » des impôts différés actifs ou passifs sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du taux variable, au taux applicable le plus probable à la date du reversement.

Pour chaque entité fiscale,

- les impôts différés actifs et passifs sont compensés afin de constater une position nette.
- les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits reportables ne sont pas constatés au-delà des impôts différés nets passifs, lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

1.4.8. Subventions d'investissements

Le groupe peut bénéficier de subventions d'investissements dans le cadre de ses activités.

Ces subventions sont comptabilisées pour leur valeur brute en autres passifs non courants.

La reprise en compte de résultat est faite selon le même rythme que celui des amortissements des équipements subventionnés, en autres produits de l'activité.

1.4.9. Provisions et passifs à plus d'un an

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'à la clôture d'un exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources dans des délais encore incertains à la date d'arrêté des comptes mais dont le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.4.10. Avantages au personnel

L'application de la norme IAS 19 relative aux avantages au personnel entraîne la comptabilisation de l'ensemble des avantages au personnel identifiés, notamment indemnités de départ en retraite et indemnités de fin de contrat.

Ces avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle qui repose sur :

- des hypothèses en matière d'inflation, de hausse des salaires, de rendement des actifs ou de taux utilisés pour actualiser les obligations, hypothèses qui évoluent d'une année par rapport à l'autre ;
- les écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité.

Les montants bruts de ces avantages sont enregistrés au bilan en provisions à long terme, les variations de l'exercice sont comptabilisées au compte de résultat en « dotations nettes aux provisions » d'une part, et en « autres produits et charges financières » d'autre part pour le montant correspondant au coût financier, à l'exception des écarts actuariels sur indemnités de retraite qui sont comptabilisés en capitaux propres.

1.4.11. Paiements fondés sur des actions

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions.

Conformément à IFRS2 – Paiement fondés sur des actions –, ces plans sont comptabilisés comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres. En conséquence, la juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution et est constatée en charges de personnel dans le compte de résultat par étalement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en contrepartie d'une augmentation de la situation nette dans un compte spécifique.

1.4.12. Produits des activités ordinaires

Pour les pièces, les produits sont constatés à la livraison, ou bien à la consommation dans les cas des stocks dépôt-consignation.

Pour les outillages, les produits sont enregistrés à l'acceptation des pièces-type par le client.

Ces produits sont enregistrés en chiffre d'affaires.

1.4.13. Autres produits et charges opérationnels

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance et s'inspire des dispositions de la recommandation du CNC 2009-R03 pour sa définition.

Cet agrégat financier correspond au résultat opérationnel des sociétés contrôlées avant prise en compte des « autres produits et charges opérationnels ».

A ce poste sont comptabilisés des produits ou charges considérés de nature non récurrente ou anormale et d'un montant significatif.

Ceux-ci concernent notamment :

- les coûts des actions de restructuration soit principalement le coût des départs de personnel, les charges externes générées par ces actions, les coûts de fermeture de site;
- les variations de provisions constituées pour ces restructurations, par exemple provisions pour PSE (plan de sauvegarde de l'Emploi) ou GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences).

Les coûts provisionnés comprennent les indemnités de préavis, les indemnités conventionnelles ou légales de licenciement, les indemnités de départ volontaire, les aides à la création ou à la reprise d'entreprise, les aides à la mobilité géographique, le coût de l'organisme d'aide au reclassement, les dépenses de formation et les frais de déplacement du personnel concerné par l'accord.

Les provisions n'incluent pas de coûts de reconversion ni de relocalisation du personnel conservé ;

- Les variations de provision pour dépréciation d'actifs consécutives à des chutes brutales d'activité et de provisions pour litiges de nature anormale ou non récurrente.
- Les éventuels litiges significatifs, non directement liés aux activités opérationnelles du Groupe.

1.4.14. Résultat par action

Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le résultat net dilué par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par la somme du nombre moyen pondéré d'actions sur la période et du nombre total d'instruments dilutifs.

1.4.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à 3 mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants et des financements à court terme.

1.4.16. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs.

Ces immeubles sont amortis sur une durée n'excédant pas 25 ans.

2. Périmètre de consolidation

2.1. VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La société italienne BMP Manfredonia Spa, dont l'activité était arrêtée depuis juin 2008 et qui était en cours de liquidation, a été intégralement cédée en date du 7 mai 2013, pour un prix de vente de 1 K€ et sans clause de garantie de passif. Ainsi cette société a été consolidée jusqu'à la date du 7 mai 2013. Aucune autre variation de périmètre n'est intervenue sur les exercices 2012 et 2013.

2.2. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES

ENTREPRISES (Activité)	Abréviation	Siège	n° Siret	% de Contrôle	% d'intérêt du groupe
LE BELIER S.A. (Holding)	LB	PLANTIER DE LA REINE - VERAC (33) FRANCE	39362977900017	100%	100%
FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER (Fonderie d'alliages légers)	FAB	VERAC (33) FRANCE	59615014400019	100%	100%
LE BELIER DALIAN (Fonderie d'alliages légers)	LBD	DALIAN - CHINE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER HONGRIE SA (Fonderie d'alliages légers)	LBH	AJKA - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
BSM HUNGARY MACHINING Ltd (Usinage)	BSM	SZOLNOK - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
LBQ FOUNDRY Sa de CV (Fonderie d'alliages légers)	LBQ	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
BQ MACHINING Sa de CV (Usinage)	BQM	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER KIKINDA (Fonderies d'alliages légers)	LBK	KIKINDA- SERBIE	Etrangère	100%	100%
LBO (Location machines)	LBO	PLANTIER DE LA REINE - VERAC (33) FRANCE	40307761300012	100%	100%

- LE BELIER a une activité de Holding active rendant des prestations de services au profit du Groupe.

- Les autres filiales consolidées ont une activité de fabrication de pièces en aluminium destinées aux équipementiers et constructeurs de moyens de transport, à l'exception de LBO qui a une activité de location de machines.

2.3. ENTREPRISES NON CONSOLIDEES

Néant.

3. Notes annexes aux états financiers consolidés

Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros (KEUR).

3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

3.1.1. Chiffre d'affaires consolidé par activité

	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Fonderies	193 652	182 911	5,9%
Usinage	28 123	26 464	6,3%
Fabrication outillages	10 267	10 636	-3,5%
Autres (1)	4 216	5 302	-20,5%
Total	236 258	225 313	4,9%

(1) inclut notamment des prestations de services.

3.1.2. Autres produits de l'activité

En application d'IAS20, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé comme une subvention et figure dans le poste « Autres produits de l'activité » pour un montant de 228 K€ au 31/12/2013, comme les autres subventions en particulier le crédit impôt recherche.

3.1.3. Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées

3.1.3.1. Charges de personnel

en KEUR	31/12/2013	31/12/2012
Salaires	29 015	27 089
Charges sociales	9 729	9 125
Autres charges de personnel	3 149	4 252
s/t Charges de personnel	41 893	40 466

Au 31/12/2013, 0,9 M€ de charges de personnel sont liées aux plans d'action de performance, comprenant 0,8 M€ liés à la juste valeur des avantages octroyés et 0,1 M€ de cotisations patronales.

Au 31/12/2012 ces plans d'actions de performance étaient comptabilisés en charges de personnel à hauteur de 1,9 M€, comprenant la juste valeur des avantages octroyés pour 1,6 M€ et un complément au contrat d'intéressement pour 0,3 M€.

Par ailleurs, les coûts relatifs aux intérimaires et personnels extérieurs à la société sont enregistrés dans le poste « Charges externes » pour 5 155 K€ en 2013 et 3 689 K€ en 2012.

3.1.3.2. Effectifs disponibles (y compris intérimaires)

Effectifs par pays	Fin de période		Moyen	
	31/12/2013	31/12/2012	2013	2012
France	333	320	341	325
Hongrie	1133	886	1 038	890
Serbie	494	447	481	432
Chine	394	382	390	388
Mexique	404	358	361	370
Total	2 758	2 393	2 611	2 405
Effectifs par nature				
Main d'œuvre directe	1 834	1 518	1 699	1 532
Main d'œuvre indirecte	673	625	654	630
Main d'œuvre structure	251	250	258	243
Total	2 758	2 393	2 611	2 405

3.1.4. Frais de recherche et développement

En 2013, le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 219 K€, dont 161 K€ de frais de personnel, contre respectivement 530 et 475 K€ en 2012.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré en 2013 au poste « autres produits de l'activité » un produit de 262 K€ au titre du crédit d'impôt-recherche en France contre 125 K€ en 2012.

3.1.5. Dotations nettes aux provisions

Ce poste s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2013			31/12/2012
	Dotation	Reprise	Dot. Nettes	Rappel Dot. Nettes
Provision pour dépréciation créances	-91	167	76	342
Provision pour risques et charges	-299	264	-35	244
s/t Dotations nettes aux provisions	-390	431	41	586

Remarque : les dépréciations nettes des stocks sont incluses,

- pour les stocks de matières et consommables, dans le poste « Achats consommés » pour - 339 K€ ;
- pour les stocks de produits en cours et finis, dans le poste « variation des stocks de produits encours et finis » pour - 83 K€.

3.1.6. Autres produits et charges d'exploitation

En 2013 les produits d'exploitation s'élèvent à 126 K€ et les charges d'exploitation à -574 K€.

3.1.7. Autres produits et charges opérationnels

En 2013 les charges et produits opérationnels non courants s'élèvent à + 451 K€ contre - 370 K€ en 2012.

Sur la période, ils concernent à hauteur de +408 K€ les coûts liés au site italien jusqu'à la date de sortie du périmètre (le 7 mai 2013) ainsi que le produit généré par la sortie de la filiale du périmètre de consolidation. En 2012, le montant concernait les couts liés au site italien en liquidation (amortissement du bâtiment, coûts de liquidation).

3.1.8. Résultat financier

	2013	2012
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	374	540
Coût de l'endettement financier brut	-1 688	-1 890
Coût de l'endettement financier net	-1 314	-1 350
Gains (pertes) de change réalisés	-308	37
Gains (pertes) de change latents	39	-305
Dotations financières aux provisions	0	0
Autres produits ou (charges) financières	18	6
Autres produits et charges financières	-251	-262
Résultat financier	-1 565	-1 612

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les éléments disponibles sur les filiales hongroises et serbe ont permis de retenir l'Euro comme monnaie fonctionnelle de ces filiales, selon la norme IAS 21.

- Montants recyclés pendant l'exercice en provenance des capitaux propres : néant
- Flux de trésorerie positifs et négatifs liés aux charges financières nettes:

	2013	2012
Produits financiers encaissés	374	540
Produits financiers non encaissés	-	-
Total produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	374	540
Charges financières décaissées	-1 601	-1 794
Charges financières non décaissées	-87	-96
Total coût de l'endettement financier brut	-1 688	-1 890

Les charges financières non décaissées concernent essentiellement les intérêts sur avantages au personnel.

3.1.9. Charge d'impôts**3.1.9.1. Ventilation de l'impôt :**

	2013	2012
Produit/ (Charge) impôt courant	-4 504	-3 957
Produit/ (Charge) impôt différé	735	236
Total Produit/(charge) d'impôt	-3 769	-3 721

La charge d'impôt courant concerne principalement les sociétés hongroises, chinoise et serbe qui dégagent des résultats imposables.

Les déficits des sociétés françaises et mexicaines ne font pas l'objet de la comptabilisation d'un impôt différé actif du fait de l'absence de certitudes suffisantes sur leur recouvrabilité.

3.1.9.2. Renseignements sur les taux d'imposition différés:

	2013	2012
Chine	25%	25%
Hongrie LBH	17%	17%
Hongrie BSM	16%	13%
France	33,33%	33,33%
Italie	33%	33%
Mexique	30%	30%
Serbie	15%	15%

3.1.9.3. Preuve d'impôt :

	2013	2012
Résultat avant impôt	19 457	17 370
Impôt théorique (33.33%)	-6 485	-5 789
Impôts différés actifs non reconnus sur pertes de la période	2	-319
Impact de la reconnaissance des impôts différés actifs et des crédits d'impôts	58	280
Impact de la comptabilisation des impôts différés passifs	367	27
Impact des différences de taux d'imposition	2 834	2 633
Impact des différences permanentes	-545	-553
Impôt comptabilisé	-3 769	-3 721

3.1.10. Résultats par action

	2013	2012
Résultat net en K€ (A)	15 688	13 649
Nombre actions au 1er janvier	6 582 120	6 582 120
Nombre actions créées dans l'année	-	-
Nombre actions au 31 décembre	6 582 120	6 582 120
Nombre d'actions auto-détenues	403 677	647 124
Nombre moyen pondéré et ajusté d'actions ordinaires pour le résultat de base par action (B)	6 178 443	5 934 996
Nombre instruments dilutifs (options d'achat d'actions et plan d'attribution gratuite d'actions (1))	0	261 668
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat de base par action (C)	6 178 443	6 196 664
Résultat net par action (en euro) (A x 1000 / B)	2,54	2,30
Résultat net dilué par action (en euro) (A X 1000 / C)	2,54	2,20

(1) En 2013, les options d'achat d'actions n'ont pas été retenues dans la mesure où le prix d'exercice est supérieur au cours moyen des actions propres rachetées et dédiées au plan d'option d'achat d'actions.

3.1.11. EBITDA

Le BELIER a défini cet indicateur de la façon suivante :

EBITDA : Résultat opérationnel courant augmenté des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (hors dépréciations pour actifs circulants), diminué des reprises de subventions d'investissement, diminué du résultat de cession des éléments d'actifs, hors plans d'action de performance et hors participation des salariés.

	2013	2012
Résultat opérationnel courant	20 571	19 352
Dotation nette amortissements	11 391	11 922
Dotations nettes aux provisions	35	-244
Reprises subventions investissements	-122	-80
Plus values sur cessions d'immobilisations	-13	-51
Neutralisation des coûts des plans d'action de performance en masse salariale non décaissés	812	1 602
Neutralisation des coûts des plans d'action de performance en masse salariale décaissés	113	333
Neutralisation de la participation des salariés	0	0
EBITDA avant coût global des plans d'actions de performance	32 787	32 834

3.2. BILAN CONSOLIDE

3.2.1. Goodwill

	31/12/2013	31/12/2012
Valeur brute	550	778
Perte de valeur (1)	0	-228
Valeur nette	550	550
<u>Ventilation par entité</u>		
LBH	66	66
BSM	453	453
BMP	0	0
LBK	31	31
TOTAL	550	550

(1) Perte de valeur du goodwill de la société BMP

3.2.2. Immobilisations brutes

3.2.2.1. Immobilisations brutes au 31/12/2012 (y compris goodwill)

Situations et mouvements de l'exercice	31/12/2011	Impact écart de change	Acquisitions / Transferts	Cessions	31/12/2012
Goodwill	778				778
Frais de développement	1 696	11	6		1 713
Concessions, brevets (1)	4 660	68	207	-17	4 918
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes	0				0
Autres immobilisations incorporelles	6 356	79	213	-17	6 631
Terrains (1)	3 094	146			3 240
Constructions, aménagements(1)	32 867	956	1 313	-37	35 099
Installations techniques (1)	125 014	3 923	13 075	-1 323	140 689
Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, avances et acomptes	14 466	498	686	-96	15 554
Immobilisations corporelles	175 441	5 523	15 074	-1 456	194 582
S/Total	182 575	5 602	15 287	-1 473	201 991

(1) y compris immobilisations financées en crédit-bail et locations financement pour un montant de 43 176 K€ à la clôture.

3.2.2. Immobilisations brutes au 31/12/2013 (y compris goodwill)

Situations et mouvements de l'exercice	31/12/2012	Variation de périmètre	Impact écart de change	Acquisitions / Transferts	Cessions	31/12/2013
Goodwill	778	-228				550
Frais de développement (2)	1 713		-3	394	-1 539	565
Concessions, brevets (1)	4 918		-55	715		5 578
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Avances et acomptes	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 631	0	-58	1 109	-1 539	6 143
Terrains (1)	3 240		-98			3 142
Constructions, aménagements(1)	35 099		-619	2 380	-23	36 837
Installations techniques (1)	140 689		-2 643	11 029	-2 311	146 764
Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, avances et acomptes (1)	15 554		-335	2 844	-121	17 942
Immobilisations corporelles	194 582	0	-3 695	16 253	-2 455	204 685
S/Total	201 991	-228	-3 753	17 362	-3 994	211 378

(1) y compris immobilisations financées en crédit-bail et locations financement pour un montant de 44 531 K€ à la clôture.

(2) A hauteur de 374 K€, les frais de recherche et développement sont essentiellement liés au projet NODE (*) et concernent le développement du process de production. La nature des postes immobilisés est essentiellement de la masse salariale rattachée à ce projet. La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

(*) NODE: Le projet NODE est attaché à une plateforme majeure d'un grand constructeur automobile européen. Il s'agit de la production de pièces de châssis d'un poids de l'ordre de 8 Kg qui nécessitent un processus de fonderie avec noyautage. Les volumes devraient atteindre 800000 pièces par an. Le démarrage série est prévu en 2015.

3.2.3. Amortissements et dépréciations des immobilisations

3.2.3.1. Amortissements au 31/12/2012

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	31/12/2011	Impact écart de change	Dotations amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotations dépréciation immobilis.	Reprise dépréciation immobilis.	31/12/2012
Goodwill	228						228
Frais de développement	879	7	419				1 305
Concessions, brevets (1)	4 034	75	159	-17			4 251
Autres immobilisations incorporelles	0						0
Autres immobilisations incorporelles	4 913	82	578	-17	0	0	5 556
Terrains (1)	0						0
Constructions, aménagements (1)	16 893	518	1 529	-23			18 917
Installations techniques (1)	98 868	3 515	9 542	-1 263	1	-7	110 656
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours, avances et acomptes	9 161	415	280	-97			9 759
Immobilisations corporelles	124 922	4 448	11 351	-1 383	1	-7	139 332
S/TOTAL	130 063	4 530	11 929	-1 400	1	-7	145 116

(1) y compris immobilisations financées par crédit-bail et locations financement pour un montant de 33 953 K€ à la clôture.

3.2.3.2. Amortissements au 31/12/2013

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	31/12/12	Variation de périmètre	Impact écart de change	Dotations amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotations dépréciation immobilis.	Reprise dépréciation immobilis.	31/12/13
Goodwill	228	-228						0
Frais de développement	1 305		-3	403	-1 539			166
Concessions, brevets (1)	4 251		-45	251				4 457
Autres immobilisations incorporelles	0							0
Autres immobilisations incorporelles	5 556	0	-48	654	-1 539	0	0	4 623
Terrains (1)	0							0
Constructions, aménagements (1)	18 917		-311	1 573	-23			20 156
Installations techniques (1)	110 656		-2 003	8 702	-2 300			115 055
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours, avances et acomptes (1)	9 759		-149	462	-122	9	-52	9 907
Immobilisations corporelles	139 332	0	-2 463	10 737	-2 445	9	-52	145 118
S/TOTAL	145 116	-228	-2 511	11 391	-3 984	9	-52	149 741

(1) y compris immobilisations financées par crédit-bail et locations financement pour un montant de 34 191 K€ à la clôture.

3.2.4. Contrats de location

3.2.4.1. Valeur nette comptable des immobilisations en contrats de location financement

Au 31 décembre 2013 :

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	2 004	1 521	483
Terrains	757	0	757
Constructions	12 712	6 603	6 109
Matériel	28 956	26 024	2 932
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	102	43	59
Total	44 531	34 191	10 340

Au 31 décembre 2012 :

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	1 404	1 404	0
Terrains	767	0	767
Constructions	12 816	6 223	6 593
Matériel	28 087	26 317	1 770
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	102	9	93
Total	43 176	33 953	9 223

Les contrats de crédit-bail ou de location financement souscrits par le groupe concernent des biens immobiliers, ainsi que du matériel informatique et industriel.

Ils n'incluent pas de loyers conditionnels et ne prévoient pas de sous-location.

3.2.4.2. Paiements minimum futurs au titre des contrats de location financement

en K€	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur actuelle	Interêts à payer	Paiements futurs minimaux	Valeur actuelle	Interêts à payer	Paiements futurs minimaux
A moins d'un an	1 151	271	1 422	791	294	1 085
De 1 à 5 ans	3 403	714	4 117	2 736	710	3 446
A plus de 5 ans	2 756	241	2 997	3 240	331	3 571
Total	7 310	1 226	8 536	6 767	1 335	8 102

3.2.4.3. Loyers comptabilisés dans le résultat

Par ailleurs le montant des locations opérationnelles comptabilisées dans le résultat s'élève à 1 157 K€ en 2013 contre 1014 en 2012.

3.2.5. Dépréciations d'actifs

Conformément au principe énoncé en note 1.4.3, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs correspondant à chaque site de production, incluant les écarts d'acquisition qui lui sont rattachés a fait l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme des flux nets futurs actualisés de trésorerie attendus de chaque groupe d'actifs.

L'actualisation des flux de trésorerie futurs a été établie à partir du plan à moyen terme 2014-2018 du Groupe, établi en fin d'année 2013, et des dernières hypothèses budgétaires, avec un taux d'actualisation de 10% et un taux de croissance à l'infini de 0,5%, ces deux paramètres étant inchangés par rapport à ceux utilisés en 2012.

Le test réalisé fin 2013 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition et des actifs.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2013 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs testés donne les résultats suivants pour les deux sites ayant la marge de test la plus faible:

(Valeurs en Millions d'Euros)	Marge du test (valeur d'utilité – valeur comptable)	Impact sur la valeur d'utilité de la diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	Impact sur la valeur d'utilité de l'augmentation de 1 point du taux d'actualisation
Site 1	0,1	-0,5	-1,2
Site 2	0,3	-0,1	-0,3

Par ailleurs, des dépréciations individuelles d'actifs incorporels et corporels ont également été comptabilisées au cours des exercices précédents, sur la base d'une analyse technique de chaque outil industriel. Cela concerne des biens dont l'utilisation future par le groupe est incertaine, du fait par exemple de l'arrêt de leur utilisation ou de leur obsolescence technique.

Les principaux mouvements comptabilisés sur la période sont les suivants :

Provisions pour dépréciation	31/12/2012	Variation de périmètre	Ecart de change	Dotations	Reprises	31/12/2013
Sur goodwill	228	-228				0
Sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 814	-1 410 (1)		9	-52	2 361
Sur actifs financiers	5	-5				0
Sur stocks et encours	1 959		-68	661	-239	2 313
Sur comptes clients et créances	597	-234	-4	91	-167	283
Total	6 603	-1 877	-72	761	-458	4 957

- (1) La variation de périmètre sur les dépréciations d'immobilisations incorporelles et corporelles concerne l'ensemble immobilier italien qui était présenté dans le poste « Immeubles de placement » au bilan.

3.2.6. Stocks et en-cours

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Valeur brute	25 073	22 662
Dépréciation	-2 313	-1 959
Valeur nette	22 760	20 703

Ventilation par nature :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Matières premières / approvisionnements	6 138	5 831
En cours de biens	6 488	5 428
Produits intermédiaires et finis	10 134	9 444
Total stocks	22 760	20 703

3.2.7. Clients et comptes rattachés

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Valeur brute	41 036	41 976
Dépréciation	-283	-363
Valeur nette	40 753	41 613

Les créances cédées à l'affacturage en France sont comptabilisées dans le poste client, avec pour contrepartie une dette financière en concours bancaires courants pour un montant de 4 015 K€ au 31 décembre 2013 et 4 528 K€ au 31 décembre 2012.

Sur ces créances cédées, l'ensemble des risques est conservé (crédit, retard de paiement, dilution).

La dette sera remboursée via la collecte des créances transférées, avec recours contre le cédant sur les risques.

Au 31 décembre, l'analyse des créances échues mais non dépréciées est résumée ci-après :

	Total en KEUR	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	90 - 120 jours	> 120 jours
2013	40 753	36 869	3 232	546	232	155	-280
2012	41 613	32 215	8 809	334	-4	143	116

3.2.8. Actifs courants d'exploitation

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Avances fournisseurs	1 144	576
Créances état, personnel, autres	7 458	6 794
Charges constatées d'avance	332	395
Autres actifs courants	8 934	7 765
Actif d'impôt courant (créance d'impôt exigible)	1 308	790
Total	10 242	8 555

Le montant du Crédit d'impôt recherche à recevoir au titre de l'exercice 2013 (262 K€) et le CICE (228 K€) sont inclus dans la ligne « actif d'impôt courant ».

3.2.9. Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs mobilières de placement	24 308	21 519
Disponibilités	19 923	9 901
VMP et Disponibilités	44 231	31 420
Concours bancaires courants et financements court terme	-8 952	-6 215
Trésorerie nette	35 279	25 205

Les valeurs mobilières de placement sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

3.2.10. Instruments financiers actifs

	31/12/2013	31/12/2012
Instruments financiers actifs	0	167

Il n'existe plus d'instruments financiers actifs au 31/12/2013. A fin 2012, le montant des instruments financiers actifs correspond à la juste valeur du swap en euros du dernier des 4 emprunts hongrois souscrit en dollars.

3.2.11. Immeubles de placement

Au 31 décembre 2012, ce poste était constitué par l'ensemble immobilier italien, dont la valeur nette comptable s'élevait à 443 K€.

Sur la période, un amortissement de 26 K€ a été comptabilisé dans le poste « autres charges opérationnelles », ramenant la valeur nette comptable à 417 K€.

La cession de la filiale italienne BMP Manfredonia le 7 mai 2013 entraîne la sortie du périmètre de cet actif dans les comptes consolidés au 31/12/2013.

3.2.12. Capitaux propres

3.2.12.1. Capital social

Le capital est composé de 6 582 120 actions ordinaires de 1,52 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement sur la période.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et des investisseurs et de soutenir sa croissance. Le Conseil d'Administration veille au rendement des capitaux employés et au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

3.2.12.2. Option d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés:

Lors du Conseil d'administration du 28 juin 2011, il a été décidé à l'unanimité de consentir une attribution de 365 308 options d'achat d'actions représentant 5,55% du capital de la société et une attribution gratuite de 263 284 actions représentant 4% du capital de la société.

- Attribution d'options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions ont une durée de vie de 6 ans et sont consenties sans décote sur la base des 20 derniers cours de bourse précédant la date du Conseil, soit un prix de 7,83 € (conformément aux dispositions des articles L 225-177 et L 225-179 du code de commerce).

Les bénéficiaires sont les mandataires sociaux dirigeants et les principaux cadres dirigeants.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée selon des critères objectifs et en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, l'intégralité de l'attribution des options est assortie de conditions de performance et de présence applicables à l'ensemble des bénéficiaires.

Les conditions de performance sont basées sur l'évolution de la valeur économique consolidée moyenne (intégrant les notions d'EBITDA et d'endettement financier net) du Groupe pour les exercices 2011 et 2012.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-185 du Code de commerce, le Conseil a décidé que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions issues de l'exercice des options qui leur sont consenties.

Options d'achat d'actions attribuées au personnel salarié et/ou aux dirigeants mandataire sociaux au 31/12/2013

Date d'autorisation de l'AGE	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'options attribuées	dont mandataires sociaux	dont 10 premiers salariés attributaires	Nombre total de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription (en euros)
24/05/2011	28/06/2011	365 308	209 190	142 952	15	28/06/2013	28/06/2017	7,83

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2013 a constaté que les conditions de performance fixées par le plan d'options d'achat d'actions ont été atteintes à 100% ; en conséquence ces options pourront être exercées par les bénéficiaires présents, à compter du 28 juin 2013, dans les conditions prévues par le règlement du plan.

- Attribution gratuite d'actions

Les bénéficiaires sont les mandataires sociaux dirigeants, les principaux cadres dirigeants, les cadres des sociétés françaises et certains cadres salariés des filiales étrangères.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée selon des critères objectifs et en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, l'intégralité de l'attribution gratuite d'actions est assortie de conditions de performance et de présence applicables à l'ensemble des bénéficiaires.

Les conditions de performance sont basées sur l'évolution de la valeur économique consolidée moyenne (intégrant les notions d'EBITDA et d'endettement financier net) du Groupe pour les exercices 2011 et 2012.

Les actions acquises gratuitement devront être conservées par leur bénéficiaire sous la forme nominative pendant une période de deux ans à compter de la date d'acquisition définitive.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 II du Code de commerce, le Conseil décide que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions gratuites qui leur auront été attribuées.

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2013 a constaté que les conditions de performance fixées par les plans d'attribution gratuite d'actions ont été atteintes à 100% ; en conséquence les actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires présents le 28 juin 2013 ; à ce titre il a été procédé à une attribution définitive aux bénéficiaires de 259 993 actions à cette date.

La juste valeur de ces plans d'actions de performance est comptabilisée en capitaux propres, pour 789 K€ en 2013 (contre 1 602 K€ en 2012) avec pour contrepartie une charge de personnel au compte de résultat.

Les caractéristiques de ces deux plans au 31/12/2013 sont les suivantes :

	Plan d'option d'achats d'actions	Plan d'attribution gratuite d'actions
Juste valeur unitaire à l'attribution en euro	3,19	7,81
Modèle de valorisation utilisé	Black and Scholes	cours à la date du plan (28/06/2011)
Volatilité	50%	
Période d'acquisition des droits	24 mois	24 mois
Durée de vie contractuelle résiduelle	42 mois	-
Taux d'intérêt	2,10%	

- Attribution gratuite le 26/11/2013 par la SAS GALILEE d'actions de sa société (création d'actions nouvelles) à des salariés de sa sous-filiale LE BELIER.

La juste valeur est comptabilisée en capitaux propres pour 23 K€, avec en contrepartie une charge de personnel en compte de résultat.

3.2.12.3. Autocontrôle

Au 31 décembre 2013, le groupe détient 403 677 actions de la société LE BELIER pour un montant de 3 075 K€ (contre 647 124 actions pour un montant de 4 825 K€ au 31 décembre 2012).

Conformément à IAS 32, ces titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

3.2.12.4. Dividendes payés et proposés

Aucun dividende n'a été payé en 2012;

Lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2013 il a été voté la distribution d'un dividende sur le résultat 2012 d'un montant de 949 K€, qui a été mis en paiement le 12 juin 2013.

Le Conseil d'Administration du 25 mars 2014 a proposé la distribution d'un dividende sur le résultat 2013, qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2014.

3.2.13. Emprunts et dettes financières long terme

3.2.13.1. Flux des dettes financières de l'exercice :

	31/12/2012	Variation de périmètre	Ecart de change	Variation juste valeur	Augment.	Diminut.	31/12/2013
<u>Dettes financières long terme</u>	45 480	- 621	1	- 167	11 242	- 12 264	43 671
- locations financières et crédit bail mobilier	1 035				2 042	- 530	2 547
- locations financières et crédit bail immobilier	5 732	- 621				- 348	4 763
- emprunts bancaires (1)	38 713		1	- 167	9 200	- 11 386	36 361
<u>Emprunts divers</u>	-	-	-	-	-	-	-
- participation des salariés & divers	-						-
- Avance remboursable	-						-
Total endettement MLT	45 480	- 621	1	- 167	11 242	- 12 264	43 671

(1) Incidence des instruments de couvertures sur le montant des dettes financières

(en K€)	31/12/2012	31/12/2013
Emprunts au coût amorti ne bénéficiant pas d'instruments de couverture	37 684	36 363
Emprunts au coût amorti couverts par cross currency swap	862	0
Impact des instruments de couverture de juste valeur	167	0
Emprunts à la juste valeur après couverture	38 713	36 363

3.2.13.2. Ventilation des dettes par échéance :

	Solde au 31/12/2013	Échéances - 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances + 5 ans
<u>Dettes financières long terme</u>	43 671	13 553	27 062	3 056
- locations financières et crédit bail mobilier	2 547	786	1 761	
- locations financières et crédit bail immobilier	4 763	365	1 642	2 756
- emprunts bancaires	36 361	12 402	23 659	300
<u>Emprunts divers</u>	0	0	0	0
- participation des salariés & divers				
- avance remboursable				
TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME	43 671	13 553	27 062	3 056

Au cours de l'exercice, le Groupe a finalisé la négociation de 9 200 K€ de nouveaux crédits comptabilisés en emprunts bancaires, dont 8 200 K€ en Hongrie et 1 000 K€ en France, et de nouveaux contrats de crédits-bails ont été mis en place pour un montant de 2 042 K€ (1 422 K€ au Mexique et 600 K€ en France).

(1) Covenants

Dans certains contrats de prêt que le groupe a signé, il existe des clauses de remboursement anticipé liées à des ratios de structure financière calculés sur la base des comptes annuels, soit au 31/12/2013.

Conformément à IAS 1 – Présentation des états financiers, la part à plus d'un an des emprunts qui pourraient être concernés par le non- respect de ces ratios serait reclassée en part courante des dettes financières long terme.

Au 31 décembre 2013, tous les covenants sont respectés.

3.2.13.3. Ventilation des dettes par devise de remboursement, après impact de couverture

	31/12/2013	31/12/2012
- En Euros	43 671	45 480
- En Dollars	0	0
Total	43 671	45 480

3.2.13.4. Ventilation des emprunts bancaires LT par nature de taux, après impact de couverture

	31/12/2013	31/12/2012
Taux fixe	31 112	29 692
Taux variable	5 249	9 021
S/Total	36 361	38 713
Impact des instruments de couverture de juste valeur	0	-167
Total	36 361	38 546

3.2.13.5. Endettement net

	31/12/2013	31/12/2012
Dettes financières à long terme	43 671	45 480
Impact des instruments de couverture de juste valeur	0	-167
S/Total	43 671	45 313
Concours bancaires courants et financements court terme	8 952	6 215
Total endettement brut	52 623	51 528
VMP et disponibilités	-44 231	-31 420
Total endettement net	8 392	20 108

3.2.14. Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2013	31/12/2012
	Net	Net
Crédit bail et location financière	-986	-1 141
Evaluation immobilisations et amortissements	-50	-88
Avantages au personnel	649	650
Autres différences temporaires	-754	-567
Autres	183	-279
Activation déficit fiscal	482	505
Activation déficits fiscaux (crédit d'impôt Serbie)	706	774
Comptabilisation des impôts différés passifs (Mexique)	-218	-585
Total net	12	-731
Total ID Actif	1 423	1 375
Total ID passif	-1 411	-2 106

Durant l'exercice, le Groupe a enregistré un produit de 735 K€ en résultat ; rien n'a été comptabilisé en capitaux propres.

Le groupe comptabilise un impôt différé passif relatif à la taxe IETU au Mexique qui s'élève à 367 K€ au 31 décembre 2013, et à 585 K€ au 31 décembre 2012.

En Serbie, compte tenu de l'évolution des résultats et des perspectives favorables, un impôt différé actif est comptabilisé depuis 2011; son montant est de 830 K€ au 31 décembre 2013, dont 706 K€ liés à des crédits d'impôt investissements, contre 774 K€ et 546 K€ au 31 décembre 2012.

Il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux au-delà des montants d'impôts différés passifs nets pour les entités françaises et mexicaines (lorsqu'ils sont imputables entre eux), jugeant leur utilisation non probable à court terme.

- En France, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'impôt différé actif s'élèvent à 32 328 K€ à fin 2013. Les déficits fiscaux sont reportables sans limite de durée.

- Au Mexique, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'impôt différé actif s'élèvent à 13 404 K€ à fin 2013. Ils sont reportables dans la limite de 10 années.

Echeances d'actifs d'impôts différés non reconnus :

2017 :	411
2018 :	2 395
2019 :	841
2023 :	374
Illimité :	10 776

3.2.15. Provisions

3.2.15.1. Flux de l'exercice

Provisions pour risques et charges	31/12/2012	Ecart de change	Autres variations (2)	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31/12/2013
Litiges Clients / Fournisseurs	253	-8			-69		176
Litiges salariés	194			451	-75	-441	129
Avantages au personnel (1)	2 552	-13	-154	192	-107	-63	2 407
Plan social et restructuration	102					-102	0
Provisions pour impôt	101	-2		6		-21	84
Total	3 202	-23	-154	649	-251	-627	2 796
dont résultat opérationnel courant				299	-201	-63	
dont autres produits et charges opérationnels (restructuration)				350	-50	-564	

(1) La provision pour avantages au personnel comprend à l'ouverture un impact de +156 K€ lié à l'application d'IAS19 Révisée.

(2) Les autres variations concernent les avantages au personnel et correspondent pour 87 K€ à des charges financières comptabilisées en résultat et pour -241 K€ à des écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres.

Il n'existe pas d'autre litige né au 31 décembre 2013, qui serait de nature à remettre en cause les états financiers au 31/12/2013.

3.2.15.2. Echéances des provisions

Provisions pour risques et charges	31/12/2013	Part courante	Part non courante
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'un an
Litiges Clients / Fournisseurs	176	176	
Litiges salariés	129	129	
Avantages au personnel	2 407		2 407
Plan social et restructuration	-		
Provisions pour impôt	84	84	
TOTAL	2 796	389	2 407

3.2.16. Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont composés essentiellement d'indemnités de fin de carrière (IFC), ainsi que d'indemnités de fin de contrat de travail.

La décomposition de la provision au 31/12/2013 est la suivante :

- IFC 1 806 K€
- Indemnités de fin de contrat de travail 601 K€
- Autres avantages à long terme 0 K€

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont les suivantes

3.2.16.1. Méthode d'évaluation

L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées telle que recommandée par la norme IAS19 Révisée.

3.2.16.2. Hypothèses de l'évaluation pour les deux principaux pays (France et Hongrie)*- Hypothèses actuarielles*

Date de l'évaluation actuarielle des engagements :	31/12/2013
Date d'extraction des données :	31/10/2013
Table de mortalité :	INSEE 06/08
Taux d'actualisation	3,30% pour la France (3,20% en 2012) 5,60% pour la Hongrie (6,70% en 2012)

Pour la France, le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX pour des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro ajusté à la durée des engagements du groupe.

Pour la Hongrie, il se base sur les taux directeurs de la banque centrale pour des obligations à 10 ans et plus.

- Hypothèses catégorielles

Indemnités de Départ à la Retraite (France & Hongrie)

Pays	Catégorie	Droits IFC	Age de départ à la retraite	Modalité de départ	Taux des charges patronales	Evolution des salaires
France	Cadres	Métallurgie Ingénieurs et cadres	(*)	Volontaire	FAB : 50,0% LB : 45,0%	FAB: 1,5% LB: 1%
	Non cadres	Métallurgie Gironde - Landes	(*)	Volontaire	FAB : 43% LB : 40%	FAB: 1,5% LB: 1%
Hongrie	Femmes	Table Le Belier Hongrie	65 ans	Volontaire	27%	3%
	Hommes	Table Le Belier Hongrie	65 ans	Volontaire	27%	3%

(*) Age de départ à la retraite pour la France :

Cadres : Nés en 1951 et avant : 63 ans
Nés en 1952 et après : 64 ans

Non cadres : Nés en 1951 et avant : 60 ans
Nés entre 1952 et 1954 : 61 ans
Nés en 1955 et après : 62 ans

Les droits sont ceux en vigueur au cours de l'exercice 2013.

Le Groupe n'a pas d'engagements envers les salariés en Chine.

Les régimes faisant l'objet de la présente évaluation ne sont pas financés.

3.2.16.3. Hypothèses pour le Mexique

Au Mexique, l'évaluation est pratiquée selon la norme NIF-D3, qui converge tant du point de vue terminologie que de la norme vers les standards internationaux IASB et FASB.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation: 7,85% (contre 7,25% en 2012)
- Taux d'évolution des salaires: entre 4% et 5,8% (identique à 2012)

3.2.16.4. Evolution des engagements pour le Groupe

	2 013	2 012
Evolution de l'engagement (DBO)		
Engagement à l'ouverture	2 552	2 241
Coût des services rendus	192	161
Charge d'intérêt	87	96
Pertes et (gains) actuariels	-241	261
Prestations payées sur l'exercice	-107	-140
Modification du régime	0	0
Réduction / liquidation du régime	-63	-88
Ecart de change	-13	21
Engagement à la clôture	2 407	2 552
Détail de la charge de l'exercice		
Coût des services rendus	192	161
Charge d'intérêt	87	96
Amortissement des services passés	0	11
Pertes et (gains) s/ réduction du régime	-63	-88
Charge / (produit) de l'exercice	216	180
Evolution de la provision		
Provision à l'ouverture	2 552	2 073
Impact IAS19R enregistré en capitaux propres	0	156
Charge / (produit) de l'exercice	216	180
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en capitaux propres	-241	261
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en résultat	0	0
Prestations payées sur l'exercice	-107	-140
Ecart de change	-13	22
Provision à la clôture	2 407	2 552

L'impact en résultat en 2013 est comptabilisé :

- Sur le poste « dotations nettes aux provisions » pour -22 K€
- En « autres produits et charges financiers » pour -87 K€

Le montant total des écarts actuariels comptabilisés directement dans les capitaux propres s'élève à :

- -241 K€ au 31/12/2013
- 261 K€ au 31/12/2012

3.2.17. Autres passifs non courants : Subventions d'investissement

	31/12/2012	Ecart de change	Augment.	Reprise	31/12/2013	
Hongrie	115	-	1	563	- 122	555
Total Subvention investissement	115	-	1	563	- 122	555

3.2.18. Autres passifs courants

Dettes d'exploitation et d'immobilisation

	31/12/2013	31/12/2012
Avances clients	1 143	804
Dettes fiscales sociales	8 948	8 396
Dettes / immobilisation	363	297
Dettes diverses	1 018	804
Produits constatés d'avance	2 362	3 197
S/t Autres passifs courants	13 834	13 498

Les produit constatés d'avance correspondent principalement à des provisions pour le renouvellement de certains moules d'outillage.

3.2.19. Passifs financiers – part courante

	31/12/2013	31/12/2012
en KEUR		
Découvert bancaires	8 952	6 215
Part courante des emprunts à LT	13 553	12 017
Instruments financiers passifs	-	-
TOTAL	22 505	18 232

Voir également la note 3.2.14

4. Informations diverses :

4.1. INFORMATION SECTORIELLE

4.1.1. Chiffres significatifs par secteur

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe est organisé en unités opérationnelles basées sur la localisation des sites de production et surtout sur la localisation des clients :

- Les sites européens (France, Hongrie, Serbie) pour les clients européens
- Les sites mexicains pour les clients américains
- Le site chinois pour les clients de la zone Asie

Le management du groupe gère ces unités opérationnelles de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment le résultat opérationnel sont réconciliés ci-dessous avec les états financiers consolidés. La dette financière, les résultats financiers et les impôts sont suivis au niveau du groupe et ne sont pas alloués aux secteurs.

Les unités opérationnelles mexicaines et chinoise ont été agrégées dans le secteur « Hors Europe ». Ces unités opérationnelles présentent des caractéristiques communes, notamment en termes de nature de clients.

Les flux inter-secteurs se font à un prix de cession interne comparable au prix de marché.

Compte de résultat

31/12/2013	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	172 634	71 423	-7 799	236 258
Charges	-157 526	-65 938	7 777	-215 687
Résultat opérationnel courant	15 108	5 485	-22	20 571
Autres produits et charges opérationnels	451			451
Résultat opérationnel	15 559	5 485	-22	21 022
Résultat financier				-1 565
Impôt				-3 769
Résultat net				15 688
Autres informations				
Investissements	10 403	6 959		17 362
Dotations nettes aux amortissements	-8 844	-2 547		-11 391
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	43			43

Compte de résultat

31/12/2012	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	161 091	70 171	-5 949	225 313
Charges	-147 803	-64 106	5 948	-205 961
Résultat opérationnel courant	13 288	6 065	-1	19 352
Autres produits et charges opérationnels	-370			-370
Résultat opérationnel	12 918	6 065	-1	18 982
Résultat financier				-1 612
Impôt				-3 721
Résultat net				13 649
Autres informations				
Investissements	12 285	3 002		15 287
Dotations nettes aux amortissements	-8 879	-3 050		-11 929
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	-1	7		6

Bilan

31/12/2013	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Actifs sectoriels :				
Immobilisations nettes (inc. et corp.)	43 855	17 355	-123	61 087
Stock/créances	65 193	19 508	-13 730	70 971
Autres actifs (non ventilé)				49 246
Total actif				181 304
Passifs sectoriels :				
Dettes fournisseurs	23 485	13 191	-6 160	30 516
Impôt différé passif (non ventilé)				1 411
Autres passifs (non ventilé)				17 185
Dettes financières (non ventilé)				52 623
Capitaux propres (non ventilé)				79 569
Total passif				181 304

Bilan

31/12/2012	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Actifs sectoriels :				
Immobilisations nettes (inc. et corp.)	42 297	14 107	-79	56 325
Stock/créances	63 788	19 123	-13 801	69 110
Autres actifs (non ventilé)				35 909
Total actif				161 344
Passifs sectoriels :				
Dettes fournisseurs	19 588	12 096	-6 233	25 451
Impôt différé passif (non ventilé)				2 106
Autres passifs (non ventilé)				16 981
Dettes financières (non ventilé)				51 528
Capitaux propres (non ventilé)				65 278
Total passif				161 344

4.1.2. Chiffre d'affaires par principaux clients

Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2013		31/12/2012		
TRW	64,1	27%	64,6	29%	Continental Teves
Continental Teves	63,6	27%	56,8	25%	TRW
Borg Warner	16,8	7%	18,5	8%	Bosch
Autres clients	91,7	39%	85,4	38%	Autres clients
Total chiffre d'affaires 2013	236,3	100%	225,3	100%	Total chiffre d'affaires 2012

4.1.3. Chiffres significatifs réalisés en France

- Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé avec des groupes français s'élève à 18 640 K€ en 2013 contre 13 460 K€ en 2012.

Le chiffre d'affaires réalisé avec des groupes étrangers s'élève à 217 618 K€ en 2013 contre 211 853 K€ en 2012.

- Actifs non courants (goodwill, immobilisations corporelles et corporelles, actifs financiers non courants et actifs d'impôts différés) :

Les actifs non courants situés en France s'élèvent à 12 844 K€ en 2013 contre 12 057 K€ en 2012.

Les actifs non courants situés hors de France s'élèvent à 50 474 K€ en 2013 contre 46 829 K€ en 2012.

4.2. OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

4.2.1. Instruments de couverture et de change

Les instruments financiers utilisés par le Groupe Le Bélier font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts et ne relèvent d'aucun objectif spéculatif. La politique dans ce domaine est inchangée par rapport à décembre 2012.

Au 31/12/2012, le Groupe possédait plusieurs contrats de Cross Currency Swap pour un montant notionnel de 1 007 K€, selon lequel il recevait un taux d'intérêt fixe compris entre 3,87% et 5,75% et il payait un taux d'intérêt variable sur la base de l'Euribor 3 ou 6 mois + marge. Ces contrats étaient utilisés pour couvrir l'exposition au risque de trois emprunts libellés en USD.

Au 31/12/2013, ces contrats étant arrivés à échéance, le montant notionnel est de 0.

Au 31/12/2012, la juste valeur de ces contrats était positive de 167 K€ (juste valeur déterminée à partir de données d'experts en évaluation).

Au 31/12/2013, la juste valeur de ces contrats est de 0 K€.

Du fait de ces instruments de couverture de juste valeur, le Groupe a constaté sur la période :

- un gain de 167 K€ sur l'élément couvert,
- une perte du même montant sur l'instrument de couverture.

4.3. TAUX DE CONVERSION DES DEVISES ETRANGERES

L'évolution des taux de conversion utilisés pour les filiales étrangères est la suivante :

Pour 1 EUR	Bilan:		Compte de résultat :		Variation	
	Taux de clôture		Taux moyen		Comptes de bilan	Comptes de résultat
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012		
Hongrie (HUF)	296,9100	291,2900	296,9702	289,3404	1,9%	2,6%
Mexique (MXN)	18,0731	17,1845	16,9567	16,9166	5,2%	0,2%
Chine (CNY)	8,3491	8,2207	8,1651	8,1092	1,6%	0,7%
Serbie (RSD)	114,6421	113,7183	113,0652	112,6942	0,8%	0,3%
USD	1,3791	1,3194	1,3280	1,2854	4,5%	3,3%

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31/12/2013	31/12/2012
<u>Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé</u>	-	-
<u>Engagements hors bilan liés au financement du Groupe</u>		
- <u>Dettes assorties de garanties :</u>		
Nantissement de fonds de commerce	1 500	1 500
Nantissement de matériel	24 362	22 157
Nantissement de titres	762	762
Promesse de nantissement de titres		
Hypothèques immeubles	530	1 622
- <u>Autres engagements donnés :</u>		
Avals et cautions aux banques	815	1 090
- <u>Engagements reçus :</u>		
Garantie OSEO	2 262	2 262
Cautions bancaires		
Crédit moyen terme non utilisé		
Crédit court terme non utilisé	8 377	10 375
Caution tiers	530	1 001
<u>Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe</u>		
- <u>Engagements donnés :</u>		
Avals et cautions fournisseurs	5 963	3 748
- <u>Engagements reçus :</u>		
Caution tiers	502	42
- <u>Obligations contractuelles</u>		
Locations simples mobilières	962	639
Locations simples immobilières	13	-
Commandes fermes d'immobilisations	7 937	437
Commandes fermes de matières premières (nettes des engagements clients)	12 135	10 281
Locations financières: montants minimaux futurs prévus	8 536	8 102

4.5. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

4.5.1. Relations avec Le Bélier Participations, le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises, GALILEE et COPERNIC

Suite à la réorganisation du capital de la société intervenue en juillet 2010, le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises (FCDE) avait pris une participation minoritaire au côté de Le Bélier Participations dans une société commune détenant 57,68 % du capital du Groupe, dénommée Copernic.

Le 9 octobre 2013, la société Galilée, détenue à 99,99% par la société Le Bélier Participations, a racheté la participation du FCDE au capital de Copernic.

Cette opération n'a pas eu d'impact sur le contrôle du groupe Le Bélier, qui continue à être exercé par le groupe familial GALLAND, ainsi que l'AMF en a été informée.

Au résultat de cette opération, le groupe familial GALLAND n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir au 9 octobre 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés par actions simplifiée Le Bélier Participations et Copernic qu'il contrôle, 3.809.527 actions Le Bélier représentant autant de droits de vote, soit 57,88% du capital et des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé de 6.582.120 actions représentant autant de droits de vote en application du deuxième alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF).

Les opérations ci-dessus ont donné lieu à un avis AMF n°214C0375 en date du 11 mars 2014.

Le montant des transactions avec LBP et ses filiales est comptabilisé :

- en résultat à hauteur de 31 K€ dans les charges de l'exercice au titre de prestations administratives et 142 K€ dans les produits au titre de ventes de pièces de fonderie.
- au bilan à hauteur de 315 K€ dans le poste client et 7 K€ dans le poste fournisseurs.

Aucune transaction significative avec le FCDE, Galilée ou Copernic impactant le résultat de l'exercice n'a été comptabilisée.

Il n'existe pas de dettes ou de créances entre le groupe et Galilée ou Copernic.

4.5.2. Rémunération des dirigeants

Au 31/12/2013, conformément à IAS 24, la rémunération des dirigeants membres du conseil d'administration, comptabilisée dans le compte de résultat, se ventile de la façon suivante :

▪ Avantages à court terme :	1 094 K€ (1)
▪ Avantages postérieurs à l'emploi :	0
▪ Autres avantages à long terme	0
▪ Indemnité de fin de contrat de travail	0
▪ Paiement en actions	0

(1) dont 138 K€ en jetons de présence versés en 2013 au titre de l'exercice 2012.

Par ailleurs,

- dans les provisions pour avantages au personnel, sont comptabilisées des indemnités de fin de carrière pour 37 K€ et des indemnités de fin de contrat de travail pour les dirigeants à hauteur de 358 K€.
- les dirigeants membres du Conseil d'administration ont bénéficié d'un plan d'attribution gratuite de 139 460 actions et d'un plan d'options d'achat de 209 190 actions.

4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GROUPE LE BELIER HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en euros)	Cabinet Ernst & Young				ACEFI CL				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
AUDIT												
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	157 144	165 303	91,8%	97,6%	107 200	109 700	100,0%	100,0%	57 068	43 658	67,4%	55,6%
- emetteur	71 500	71 500	41,8%	42,2%	64 700	64 700	60,4%	59,0%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	85 644	93 803	50,0%	55,4%	42 500	45 000	39,6%	41,0%	57 068	43 658	67,4%	55,6%
Prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	13 976	4 000	8,2%	2,4%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- emetteur	13 976	4 000	8,2%	2,4%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Sous total	171 120	169 303	100,0%	100,0%	107 200	109 700	100,0%	100,0%	57 068	43 658	67,4%	55,6%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, Fiscal, Social	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	27 659	34 818	32,6%	44,4%
- emetteur	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	27 659	34 818	32,6%	44,4%
TOTAL	171 120	169 303	100,0%	100,0%	107 200	109 700	100,0%	100,0%	84 726	78 476	100,0%	100,0%

4.7. OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

4.7.1. Risque de taux et de change

Les instruments financiers utilisés par le Groupe Le Bélier font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts et ne relèvent d'aucun objectif spéculatif.

La politique du Bélier en matière de risque de taux et de change est la suivante :

4.7.1.1. Risque de taux

La politique du groupe est de favoriser les prêts à taux fixe. Si les conditions de marché ne permettent pas la réalisation de cette priorité, le prêt est indexé à un taux variable EURIBOR ou LIBOR USD, Le groupe utilise plusieurs types d'instruments pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition entre dettes à taux fixe et dettes à taux variable,

- L'exposition du groupe au taux variable avant et après couverture de taux est la suivante :

Emprunts bancaires LT à taux variable en K€	Avant	Après
	couverture	couverture
Au 31/12/2013	5 249	5 249
Au 31/12/2012	7 994	8 854

Au 31/12/2012, certains emprunts à taux fixe en dollars ont été swappés en emprunts à taux variable en euros ; or les taux directeurs ayant chuté depuis la signature de ces emprunts, la part variable après couverture est plus importante qu'avant couverture.

Au 31/12/2013, le Groupe n'a plus de couverture pour risque de taux.

Sur la base de la dette financière à taux variable après couverture au 31 décembre de chaque exercice, la sensibilité au risque de taux à une variation de 1% sur le montant des charges financières est de :

- Plus ou moins 52 K€ au 31/12/2013
- Plus ou moins 89 K€ au 31/12/2012

- La nature des taux d'intérêts pour les emprunts à taux variables est la suivante :

Base des taux variables	31/12/2013		31/12/2012	
Euribor 6M	425	8%	2 135	41%
Euribor 3M	4 824	92%	6 719	128%
Libor 3MUSD	0	0%	0	0%
Total	5 249	100%	8 854	169%

4.7.1.2. Risque de change

Risque de change sur endettement : la politique du groupe est que chaque société s'endette dans la devise de sa zone opérationnelle,

Risque sur les flux opérationnels libellés en devise autre que la devise opérationnelle :

- pour les achats : couverture en devise locale en Hongrie des achats auprès des fournisseurs locaux et des coûts salariaux ;
- pour les ventes : pour mémoire, la devise de facturation pour la Hongrie et la Serbie est l'euro.

L'exposition du groupe au risque de change est la suivante :

2013	RISQUE CONSOLIDE					
	En K EUR	USD	HUF	MXN	RSD	CNY
Devise						
Exploitation						
Chiffre d'affaires	42 992					31 726
Masse sal, fourn locaux, taxes ...	-24 509		-26 696	-8 336	-7 902	-27 713
	18 483		-26 696	-8 336	-7 902	4 013
Sensibilité +1% (hausse EUR)	-185		267	83	79	-40
Financement						
Emprunts	0					-3 518
Sensibilité +1% (hausse EUR)	0					35
	-184,8		267,0	83,4	79,0	-5,0

Remarque : l'analyse de sensibilité est calculée avec une hypothèse de variation dans le même sens de 1% de chacune des devises.

Au 31 décembre 2013 aucun instrument de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur.

4.7.2. Risque de liquidité

A l'étranger, les emprunts et dettes financières contractés en Hongrie (19,5 M€ au 31 décembre 2013) comportent des clauses de type covenants financiers à respecter, calculés sur la base des comptes consolidés annuels:

- Free Cash-flow + Trésorerie brute + Instruments financiers – Investissements, supérieur à 0
- Ratio dettes long et moyen terme / EBITDA, inférieur à 2,5
- Ratio Endettement net / Capitaux propres, inférieur à 2,5


Les autres emprunts et dettes financières contractés en France ne comportent pas de clauses de type covenants financiers à respecter depuis l'accord signé avec les banques le 8 janvier 2010.

Le Groupe prévoit d'être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

4.7.3. Risque de crédit

Le risque crédit sur les clients est géré par chaque ligne opérationnelle en fonction des politiques, procédures et contrôle de la gestion du risque de crédit mis en place par le Groupe.

Nos clients font l'objet d'une attention toute particulière en termes de risque et de délais de règlement. Nous estimons pour nos clients majeurs, que leur taille et leur positionnement mondial et stratégique contribuent à la diminution de leur risque d'insolvabilité.



Rapport des Commissaires
aux comptes sur les
comptes consolidés

ACEFI CL
48, avenue du Président-Wilson
75116 Paris
S.A.R.L. au capital de € 220.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Le Bélier

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Le Bélier, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les goodwill et les immobilisations corporelles et incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 1.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu les modalités de réalisation de ces tests fondés notamment sur les perspectives de rentabilité des activités concernées, et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Bordeaux, le 2 avril 2014


Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

ERNST & YOUNG Audit

Delphine Méheut

Laurent Chapoulaud



LE BELIER S.A.
Comptes annuels
et notes annexes
au 31/12/2013

LE BELIER SA

En Euros	Notes	Montant brut	Amortissements	31/12/2013	31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement		374 192		374 192	
Concessions, brevets et droits similaires		705 890	606 085	99 805	499 192
Fond commercial	3.1.1.	3 622 381		3 622 381	3 622 381
Autre immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		13 920		13 920	13 920
Constructions		723 615	365 037	358 578	410 962
Installations techniques, matériels et outillages	2.1	70 474		70 474	8 738
Autres immobilisations corporelles		299 549	255 288	44 261	72 279
Immobilisations en cours		68 843		68 843	105 287
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres participations		40 477 182	11 027 827	29 449 355	26 708 258
Créances rattachées à des participations		3 567 727		3 567 727	4 457 141
Autres immobilisations financières	3.1.2.	5 427		5 427	6 735
ACTIF IMMOBILISE		49 929 200	12 254 237	37 674 963	35 904 893
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	2.4	8 969 025		8 969 025	9 417 866
Autres créances	2.4	12 793 333		12 793 333	10 946 272
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 4 825 330)	2.5	20 765 237		20 765 237	23 444 368
Disponibilités	3.4	7 133 051		7 133 051	3 260 256
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		98 695		98 695	25 462
ACTIF CIRCULANT		49 759 341		49 759 341	47 094 224
Ecart de conversion actif		118 045		118 045	102 095
TOTAL GENERAL		99 806 586	12 254 237	87 552 349	83 101 212

LE BELIER SA

En Euros	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel (dont versé: 10.004.822)	3.5.1.	10 004 822	10 004 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.5.1.	9 825 618	9 825 618
Réserve légale	3.5.1.	1 000 482	1 000 482
Report à nouveau	3.5.1.	25 969 401	18 446 043
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		9 064 393	8 471 931
Provisions règlementées	3.6.2.	976 797	732 584
CAPITAUX PROPRES		56 841 513	48 481 480
Provisions pour risques	3.5.1	138 046	122 095
Provisions pour charges	3.5.2		1 472 822
PROVISIONS		138 046	1 594 917
DETTES FINANCIERES	3.7.		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 190 392	13 309 898
Emprunts et dettes financières diverses		152 014	152 014
DETTES D'EXPLOITATION	3.8.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 441 593	1 081 041
Dettes fiscales et sociales		2 838 637	2 788 287
DETTES DIVERSES	3.9.		
Autres dettes		15 949 622	15 482 218
DETTES		30 572 258	32 813 458
Ecart de conversion passif		532	211 357
TOTAL GENERAL		87 552 349	83 101 212

LE BELIER SA

En Euros	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Chiffres d'affaires nets	4.1.	2 652 346	18 043 142
Production immobilisée		489 248	250 857
Subvention d'exploitation		144	7 769
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.2.	2 238 448	1 173 516
Autres produits		45	1 637
PRODUITS D'EXPLOITATION		5 380 231	19 476 921
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Autres achats et charges externes	4.3.	4 091 505	3 329 824
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4.	1 020 393	882 476
Salaires et traitements	4.5./4.11	6 670 115	6 274 884
Charges sociales	4.5./4.11	3 477 527	3 783 892
Dotations aux amortissements		569 553	563 381
Dotations aux dépréciations			17 977
Dotations aux provisions			956 140
Autres charges		130 036	300 282
CHARGES D'EXPLOITATION		15 959 129	16 108 856
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 702 603	3 368 065
Produits financiers de participations	4.8.	5 389 552	5 180 409
Autres intérêts et produits assimilés	4.8.	480 805	627 879
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.8.	2 702 603	40 646
Différences positives de change	4.8.	191 002	537 844
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	4.8.	44 973	14 197
PRODUITS FINANCIERS		8 808 935	6 400 975
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	4.8.	146 826	499 716
Intérêts et charges assimilées	4.8.	2 704 151	566 981
Différences négatives de change	4.8.	318 689	64 631
Charges nettes sur cessions de VMP	4.8.	32 993	12 352
CHARGES FINANCIERES		3 202 659	1 143 680
RESULTAT FINANCIER		5 606 276	5 257 295
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 308 879	8 625 360
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 000	
Produits exceptionnels sur opérations de capital			
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		3 498 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 501 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4.9.	80	71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4.9.	5 582 303	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4.9.	244 213	252 343
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 826 596	252 414
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-2 325 596	-252 414
Impôts sur les bénéfices	4.10.	287 807	-98 985
BENEFICE OU PERTE		9 064 393	8 471 931

LE BELIER
Plantier de la Reine
33 240 VERAC

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Les comptes annuels ont été arrêtés le 25 mars 2014 par le Conseil d'Administration.

Les chiffres figurant dans les annexes sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

SOMMAIRE

<u>1- Faits significatifs</u>	114
<u>1-1- Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2013 :</u>	114
<u>1-2- Evénements postérieurs à la clôture:</u>	114
<u>2- Principes comptables</u>	115
<u>2-1- Actifs incorporels et corporels</u>	115
<u>2-2- Immobilisations financières</u>	115
<u>2-3- Engagements de retraite</u>	116
<u>2-4- Créances et Dettes</u>	116
<u>2-5- Valeur Mobilières de Placement</u>	116
<u>3-1- Actif immobilisé</u>	117
3-1-1- Immobilisations incorporelles	117
3-1-2- Immobilisations financières	118
<u>3-2- Actif circulant</u>	119
<u>3-3- Actions propres</u>	119
<u>3-4- Valeurs mobilières de placement et disponibilités</u>	119
<u>3-5- Capitaux propres</u>	120
3.5.1. - Variation des capitaux propres :	120
3.5.2. - Capital social :	120
<u>3-6- Provisions</u>	120
3.6.1. - Options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés :	120
3.6.2. - Provisions réglementées.....	121
3.6.3. - Provisions:	121
<u>3-7- Dettes financières</u>	122
3.7.1. - Echéances des dettes financières:	122
3.7.2. - Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature :	122
<u>3-8- Dettes d'exploitation</u>	122
<u>3-9- Produits à recevoir et charges à payer</u>	122
<u>4- Renseignements concernant les postes du compte de résultat</u>	123
<u>4-1- Chiffre d'affaires</u>	123
<u>4-2- Autres produits d'exploitation</u>	123
<u>4-3- Autres achats et charges</u>	123
<u>4-4- Impôts et taxes</u>	123
<u>4-5- Salaires et charges sociales</u>	123
<u>4-6- Effectifs fin de période</u>	124
<u>4-7- Frais de recherche et développement</u>	124
<u>4-8- Résultat financier</u>	124
<u>4-9- Résultat exceptionnel</u>	124
<u>4-10- Impôt sur les bénéfices</u>	125
<u>4-11- Rémunération des dirigeants</u>	125
<u>5- Informations diverses</u>	126
<u>5-1- Engagements hors bilan</u>	126
<u>5-2- Exposition au risque de change</u>	126
<u>5-3- Engagements de crédits baux</u>	126

<u>5-4- Filiales et participations</u>	127
<u>5-5- Entreprises liées</u>	128
<u>5-6- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.</u>	128
<u>6- Tableau de financement</u>	129

1- Faits significatifs

La société LE BELIER a une double activité :

- celle de holding,
- celle de prestataire de services au bénéfice des sociétés du groupe.

1-1- Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2013 :

Liquidation de la filiale italienne BMP :

Les opérations de liquidation de la filiale italienne BMP se sont terminées au cours de l'exercice 2013. La filiale italienne est maintenant sortie du périmètre

Augmentation de capital de la filiale Mexicaine LBQ

Lors du CA du 24/09/2013, Le Béliér a accordé une augmentation de capital de la filiale LBQ FOUNDRY par incorporation de créances de la Société pour un montant maximum de 2.100.000 euros. Celle-ci a été réalisée en décembre 2013 pour un montant de 1.806.799,79 euros.

Soutien à la filiale Fonderies et Ateliers du Béliér (FAB) :

Le Béliér a accordé de nouveau son soutien à ses filiales notamment FAB en renonçant à facturer et percevoir les loyers pour l'ensemble immobilier en 2013, lors du Conseil d'administration du 26/03/2013, décision reconductible lors du Conseil d'administration qui clôturera les comptes du 31/12/2013.

Une année marquée par un franc retour à la croissance sur les trois continents.

Le tonnage vendu de 50 000 tonnes est le maximum jamais atteint par Le Groupe.

Très forte activité de développement avec beaucoup de démarrage produits qui ont pesé sur les coûts (main d'œuvre et non qualité en particulier), réduisant la performance en terme d'EBITDA.

Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement

1-2- Evénements postérieurs à la clôture:

Néant

2- Principes comptables

La situation arrêtée au 31 décembre 2013, et couvrant une période de douze mois, a été élaborée et présentée conformément aux principes et méthodes comptables admis en France et identiques à ceux de l'exercice précédent.

2-1- Actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------------|
| • Frais de recherche et développement : | Linéaire – 5 ans |
| • Licences informatiques : | Linéaire – 3 ans |
| • Installations générales : | Linéaire – 25 ans |
| ○ Sauf géré par composants | |
| ▪ Gros œuvre | Linéaire – 40 ans |
| ▪ Couverture | Linéaire – 25 ans |
| ▪ Réseaux IGT (*) | Linéaire – 15 ans |
| ▪ Aménagements intérieurs | Linéaire – 20 ans |
| • Autres immobilisations corporelles : | Linéaire – 4 ans |
| • Matériel Informatique : | Linéaire – 2 ans |

Frais de Recherche et de Développement :

Les coûts de développement répondant aux critères définis par le Plan Comptable Général sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, et amortis sur leur durée réelle d'utilisation (5 ans au maximum), à compter de leur date de mise en service. Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges.

2-2- Immobilisations financières

La valeur d'entrée dans le patrimoine des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

A la date de clôture, la valeur d'entrée est comparée avec la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tenant compte des perspectives d'avenir des filiales :

- Actif net comptable
- Actif net réévalué
- Valeur d'utilité déterminée à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie net de l'endettement

Si ces critères conduisent à une évaluation de la valeur d'inventaire inférieure à leur valeur historique, une dépréciation est constituée à due concurrence.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'entrée hors frais d'enregistrement.

(*) Réseaux IGT : réseaux cablés

2-3- Engagements de retraite

Les engagements de retraite et assimilés ne sont pas provisionnés mais indiqués en engagements hors bilan (cf. note 5.1).

Leur évaluation est effectuée selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 3,30 % pour la France
Pour la France, le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX pour des obligations notées AA ajusté à la duration des engagements du groupe
- Hypothèse de départ en retraite: à l'initiative du salarié
- Age moyen de départ:
 - Cadres : né en 1951 et moins : 63 ans
Né en 1952 et plus : 64 ans
 - Ouvriers : né en 1951 et moins : 60 ans
Né entre 1952 et 1954 : 61 ans
Né en 1955 et plus : 62 ans

2-4- Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes exprimées en monnaie étrangère (hors zone Euro) sont valorisées au cours de la devise le jour de la clôture.

Pour les créances, une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la créance présente des risques d'irrécouvrabilité.

2-5- Valeur Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable, une provision est constatée du montant de la différence.

Dans le cas des actions propres détenues, la constatation de la dépréciation dépend de l'affectation ou pas des actions aux plans d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions.

Les titres autodétenus affectés aux plans de performance dont la valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable font l'objet d'une provision inscrite au passif qui est étalée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires des plans.

3- Note explicative sur les comptes de bilan**3-1- Actif immobilisé**

- Tableau des variations des immobilisations brutes :

IMMOBILISATIONS BRUTES				31/12/2013
	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports, virements	Diminution par cession ou mise HS	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	2 208	412	1 539	1 080
Fond commercial, mali de fusion	3 622			3 622
Autres immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles	5 830	412	1 539	4 702
Terrains	14			14
Constructions sur sol propre	485			485
Constructions sur sol d'autrui	203	35		238
Install.techn.,mat.,outillage indust.	9	62		70
Matériel de bureau et informatique, mobilier	283	17		300
Immobilisations corporelles en cours	105	115	151	69
Total Immobilisations corporelles	1 100	229	151	1 178
Autres participations	46 625	1 909	4 489	44 045
Prêts et autres immobilisations financières	7	3	4	5
Total Immobilisations financières	46 632	1 912	4 493	44 051
Total Général	53 562	2 553	6 184	49 931

- Tableau de variation des amortissements :

AMORTISSEMENTS				31/12/2013
	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Amortissements fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	1 708	437	1 539	606
Fond commercial, mali de fusion				
Autres immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles	1 708	437	1 539	606
Terrains				
Constructions sur sol propre	228	58		286
Constructions sur sol d'autrui				
Install.techn.,mat.,outillage indust.	49	29		79
Matériel de bureau et informatique, mobilier	211	45	1	255
Immobilisations corporelles en cours				
Total Immobilisations corporelles	488	133	1	620
Total Général	2 197	570	1 540	1 226

3-1-1- Immobilisations incorporelles

A hauteur de 374 k€, les frais de recherche et développement sont essentiellement liés au projet NODE (*). La nature des postes immobilisés est essentiellement de la masse salariale rattachée à ce projet. La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

(*) NODE: Le projet NODE est attaché à une plateforme majeure d'un grand constructeur automobile européen. Il s'agit de la production de pièces de châssis d'un poids de l'ordre de 8 Kg qui nécessitent un processus de fonderie avec noyautage. Les volumes devraient atteindre 800000 pièces par an. Le démarrage série est prévu en 2015.

A hauteur de 3.622 k€, il s'agit d'un mali de fusion consécutif à l'opération de transmission universelle de patrimoine de la SCI Du Plantier de la Reine en 2009.

3-1-2- Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
LBQ (Mexique)	17 193	1 807		19 000
LBD (Chine)	3 446			3 446
BQM (Mexique)	8 483			8 483
FAB (France)	7 681			7 681
LBH (Hongrie)	1 767			1 767
LBI (Italie)	3 498		3 498	0
LBO (France)	100			100
Titres de participation	42 168	1 807	3 498	40 477
LBH (Hongrie)	0	3 325	3 325	0
LBD (Chine)	2 036	2 119	2 958	1 198
LBQ (Mexique)	2 421		51	2 370
FAB (France)	0		0	0
Avances aux filiales	4 457	5 444	6 334	3 568
Autres (*)	7	3	4	5
TOTAL	46 632	7 254	9 836	44 050

(*) *Cautions versées.*

Des dotations et des reprises aux provisions pour dépréciation de titres ont été constatées comme suit :

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Titres LBI	3 498		3498	0
Titres LBQ	4 962		934	4 028
Titres BQM	7 000			7 000
Provision pour dépréciation des titres	15 460	0	4 432	11 028

Suite à la vente de la filiale italienne en mai 2013, la dépréciation correspondante des titres a été reprise en totalité.

Au 31 décembre 2013, la valeur d'inventaire des titres de participation a été déterminée notamment à partir des flux nets futurs actualisés de trésorerie établis à partir du plan moyen terme 2014-2018 à fin 2013 avec un taux d'actualisation de 10% et un taux de croissance à l'infini de 0,5% ; ces deux paramètres étant inchangés par rapport à ceux utilisés en 2012.

Le solde des avances aux filiales et aux participations se répartit ainsi :

	TOTAL	à – 1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
LBD (Chine)	1 198	1 198		
LBQ (Mexique)	2 370	2 231	139	
FAB (France)	-	-		
TOTAL	3 568	3 429	139	-

3-2- Actif circulant

Toutes les créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Le poste « autres créances » enregistre notamment

- Des crédits d'impôt recherche pour 611 k€.
- Des crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour 228 k€, dont 179 k€ concerne la société FAB intégrée fiscalement. La société LE BELIER a comptabilisé le CICE pour un montant de 49 k€ en réduction des charges de personnel.
- Les avances de trésorerie consenties aux filiales du Groupe sont de 11 734 k€.

3-3- Actions propres

La société détient des actions propres afin d'assurer la liquidité de ses titres sur le marché et pour couvrir ses obligations dans le cadre de plan d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions.

	Nb de titres	Coût d'achat	Valeur en K€
Plan d'options d'achat d'actions	365 308	7,55	2 759
Actions propres non affectées	35 506	7,55	268
Contrat de liquidité	2 863	16,40	47
Total	403 677		3 075

3-4- Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Ces placements sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

3-5- Capitaux propres**3.5.1. - Variation des capitaux propres :**

	Au 31/12/2012	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations	Au 31/12/2013
Capital social	10 005					10 005
Prime d'apport	9 826					9 826
Réserve légale	1 000					1 000
Réserves indisponibles	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	18 446	7 523				25 969
Provision règlementée (*)	733				244	977
Résultat de l'exercice	8 472	- 8 472	9 064			9 064
SOUS TOTAL AU BILAN	48 481	- 949	9 064		244	56 841
Dividendes		949				

(*) Cf. 3.6.2.

3.5.2. - Capital social :

Le capital est composé de 6.582.120 actions à 1,52 € de nominal.

3-6- Provisions**3.6.1. - Options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés :**

L'AG du 24/05/2011 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'options d'achat d'actions et un plan d'attribution gratuite d'actions. Le conseil d'administration du 28/06/2011 en a défini les modalités.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes:

- Plan d'options d'achat d'actions :
 - Prix d'exercice : 7,83 €,
 - Nb d'options : 365.308,
 - Valeur retenue comme assiette pour la contribution sociale : 633 k€,
 - Nombre d'options attribuées en cours d'exercice : 0,
 - Nombre d'options cumulées attribuées : 0,
 - L'exercice des options était possible à partir du 28/06/2013 (et jusqu'au 28/06/2017) et est soumis à des conditions de performance et de présence à cette date.

Au 31/12/2013, la société a acquis 365.308 titres au cours moyen de 7,55 € destinés à alimenter le plan.

- Plan d'attribution gratuite d'actions :
 - Nb d'actions : 259.993
 - Valeur retenue comme assiette pour la contribution sociale : 1.769 k€,
 - Nombre d'actions attribuées en cours d'exercice : 0,
 - Les actions ont été définitivement acquises le 28/06/2013, pour les bénéficiaires présents à cette date puisque les conditions de performance ont été atteintes.

Au 31/12/2013, la société a acquis et non affecté 35.506 nouveaux titres au cours moyen de 7,55 €.

3.6.2. - Provisions réglementées

Un amortissement dérogatoire, lié à la levée d'option du crédit bail immobilier en 2009 a été constaté pour 977 k€

3.6.3. - Provisions:

PROVISIONS					
	Solde au 31/12/2012	Dotations de la période	Reprise période (provision utilisée)	Reprise période (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2013
Provisions pour investissement	0				0
Provisions pour implantation à l'étranger	0				0
Amortissements dérogatoires	733	244			977
Total Provisions réglementées	733	244	0	0	977
Provision pour litige social	0				0
Provision pour litige fiscal	20				20
Provision pour perte de change	102	118		102	118
Provision pour charges de restructuration	0				0
Provision pensions, obligations similaires	1 473		1 473		0
Autres provisions pour risques et charges	0				0
Total Provisions pour risques et charges	1 595	118	1 473	102	138
Provision pour dépréciations de titres	15460		4 432	0	11 028
Provisions pour dépréciations clients	79		79		0
Autres provisions pour dépréciations	1 638		1 638		0
Total Provisions pour dépréciations	17 177	0	6 149	0	11 028
TOTAL GENERAL	19 504	362	7 622	102	12 142
Dont dotations et reprises:					
d'exploitation				1552	
financières		118		1036	
exceptionnelles		244		5136	

La provision constituée dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions est présentée sous la rubrique « Provision pour pensions et obligations similaires ». Le plan est arrivé à échéance et la provision a été reprise en totalité pour 1 473 k€.

La vente de la filiale LBI en mai 2013 a permis la reprise de la totalité de la dépréciation du compte Omnium de la filiale LBI qui était enregistrée en « Autres provisions pour dépréciations ».

3-7- Dettes financières**3.7.1. - Echéances des dettes financières:**

	TOTAL	à - d'un an	2 à 5 ans	à + de 5 ans
Dettes bancaires à moyen terme	10 127	3 530	6 297	300
Intérêt Courus Non Echus	63	63		
Concours bancaires courants	0	0		
Concours trésorerie groupe	15 027	15 027	0	0
TOTAL	25 217	18 620	6 297	300

3.7.2. - Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature :

	31/12/2013	31/12/2012	Nature des garanties
Emprunt taux fixe avec garantie	0	0	
Emprunt taux fixe sans garantie	6 852	8 202	
Emprunt taux variable avec garantie	1 292	1 763	-Hypothèque sur immobilier et nantissement de titres
Emprunt taux variable sans garantie	1 983	3 255	
Intérêts courus	63	89	
TOTAL	10 190	13 310	

Tous les emprunts sont libellés en euros.

Ils ne comportent aucune clause contractuelle liée aux covenants.

3-8- Dettes d'exploitation

Toutes les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an sauf le compte courant d'intégration fiscale avec les Fonderies et Ateliers du Bélier qui est à plus d'un an pour 37 k€.

3-9- Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2013	31/12/2012
Produits à recevoir		
Créances clients et comptes rattachés	4 099	3 097
Autres créances	0	1
Créances sociales et fiscales	23	24
Charges à payer		
Emprunts auprès des établissements de crédit	63	89
Emprunts et dettes diverses	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	937	513
Dettes fiscales et sociales	1 977	2 051
Autres dettes	226	220

4- Renseignements concernant les postes du compte de résultat

4-1- Chiffre d'affaires

LE BELIER, en tant que tête de groupe, assure une fonction de direction pour le compte de ses filiales. Les frais de groupe qu'elle refacture à ses filiales en rémunération de cette fonction lui assure l'essentiel de son chiffre d'affaires.

	Pays	Au 31/12/13	Au 31/12/12
UE	France	2 557	2 546
	Italie	0	0
	Hongrie	8 138	8 030
Hors UE	Chine	2 238	2 262
	Mexique	3 155	3 090
	Serbie	2 544	2 115
TOTAL		18 632	18 043

4-2- Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont notamment constitués des transferts de charges pour 686 k€. Pour 467 k€, ces transferts de charges correspondent à la provision pour attribution gratuite d'action comptabilisée en charges de personnel.

Les autres produits d'exploitation sont également constitués de la reprise de provision au titre du plan d'attribution gratuite d'action pour 1.473 k€.

4-3- Autres achats et charges

Ce poste enregistre principalement des frais de déplacement, des honoraires dans le cadre de missions et d'études et des assurances.

4-4- Impôts et taxes

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

4-5- Salaires et charges sociales

Au vu des résultats du groupe et de l'accord d'intéressement en vigueur, un intéressement a été comptabilisé au titre de l'exercice pour 235 k€ charges sociales comprises.

Au vu également de la distribution de dividendes faite par la société à ses actionnaires, une prime dividende a été versée au titre de cette distribution aux salariés pour 21 k€ charges sociales comprises.

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées à fin 2013 est de 8.168 contre 7.381 en 2012 et le volume d'heures non utilisées est de 6.954 en 2013 contre 6.016 en 2012.

4-6- Effectifs fin de période

Effectif au 31/12/13	Ouvriers	Cadres	E.T.A.M.	TOTAL	Rappel 31/12/12
Hommes	0	63	25	88	85
Femmes	0	14	7	21	20
TOTAL	0	77	32	109	105

4-7- Frais de recherche et développement

En 2013 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 219 k€, dont 161 k€ de frais de personnel contre respectivement 530 k€ et 475 k€ en 2012.

4-8- Résultat financier

	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes reçus des filiales	5 342	5 119
Intérêts facturés aux filiales	142	207
Reprises dépréciation sur Immo financières	1 768	-
Reprises provision R&C Financières	934	41
Autres produits financiers et gains de change	622	1 034
Total produits financiers	8 809	6 401
Dotations dépréciation sur Immo financières		
Dotations provision R&C Financières	147	500
Intérêts des emprunts	388	476
Intérêts sur concours courants	33	90
Autres charges financières et pertes de change	2 635	78
Total charges financières	3 203	1 144

Le résultat financier comprend également 33 k€ de charges d'intérêt sur concours bancaires groupe.

4-9- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond :

- à la sortie définitive du périmètre de la filiale italienne :
 - o charges exceptionnelles pour 3.643 k€ (valeur brute des titres et honoraires afférents à la cession)
 - o produits exceptionnels d'un montant de 3.498 k€ correspondant à la reprise de dépréciation des titres
- pour 1.940 k€ à la charge de sortie des actions propres remises aux bénéficiaires dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions
- et enfin pour 244 k€ à une dotation aux amortissements dérogatoires lié à la levée d'option en 2009 sur le crédit bail immobilier.

4-10- Impôt sur les bénéfices

Accroissement ou allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences	31/12/2013	31/12/2012
Accroissements		
Provision pour implantation étranger Mexique	-	-
Provision pour investissement	-	-
Base totale	-	-
Accroissement de la dette future d'impôt	-	-
Charges non déductibles temporairement		
Provison pertes de change	118	102
Effort construction	-	-
Organic	28	29
Participation	-	-
Charges déduites (produits imposés) fiscalement mais non encore comptablement		
Ecart sur valeur liquidative / OPCVM	-	-
Ecart sur valeur liquidative / SWAP	-	-
Ecart de conversion actif	- 118	- 102
Ecart de conversion passif	1	211
Autres allègements futurs		
Déficits reportables en avant	984	2 986
Retraitement Crédit Bail Immobilier	1 092	1 331
Moins values à long terme	-	-
Base totale	2 104	4 557
Allègement de la dette future d'impôt	701	1 519

En 2013, la société comptabilise des crédits d'impôts (recherche, intéressement, apprentissage) pour 316 k€.

LE BELIER « Tête de groupe » applique le régime de l'intégration fiscale avec ses filiales Fonderies et Ateliers du Bélier et LBO depuis le 01/01/2005.

4-11- Rémunération des dirigeants

En raison de leurs fonctions de mandataires sociaux dirigeants, ces derniers ont perçu une rémunération de 949 k€.

5- Informations diverses**5-1- Engagements hors bilan**

	31/12/2013	31/12/2012
<u>1- Engagements liés au périmètre du groupe:</u>		
Néant		
<u>2- Engagements liés au financement de la société</u>		
Engagements donnés		
Crédit bail et locations	831	604
Dettes assorties de garanties:		
Caution et nantissement de titres de participation	762	762
Hypothèque sur Immobilier	530	1 001
Engagements reçus		
Par des tiers (*) – Remboursement dettes	1 542	1 763
<u>3- Engagements liés aux activités opérationnelles de la société</u>		
Engagements donnés :		
Avals et cautions (au profit de filiales)	27 108	24 336
Avantages postérieurs à l'emploi calculé sur la base de la méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière et anciennetés actuelles, charges sociales incluses	1 036	1 106
Dettes assorties de garanties:		
Engagement de substitution	1 041	368

(*) Dont 530 k€ reçu de la société Le Bélier Participations SAS.

5-2- Exposition au risque de change

Les actifs valorisés en devise correspondent aux titres de participation. Toutes les créances et les dettes sont en Euro à l'exception d'une créance commerciale de 1.695 kUSD sur la filiale LBQ, 1.686 kUSD sur la filiale BQM, d'une dette commerciale de 21 kUSD sur la filiale LBQ, 1 kUSD sur la filiale BQM, d'une créance sur compte courant LBQ de 1.552 kUSD et d'une créance sur dividendes sur la filiale LBD de 10.000 kCNY.

5-3- Engagements de crédits baux

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Licences SAP	67	576	47	0	0	47	0
Etica - PLM	121	134	207	259	0	466	0
Econocom - Matériels Informatiques	36	46	36	27	0	63	0
Total	224	756	290	286	0	576	0

Si les biens avaient été acquis par l'entreprise :

Biens en crédit bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		2013	Cumulés	
Terrains	29	0	0	29
Construction	571	16	346	225
Licences SAP	1404	0	1404	0
Etica - PLM	600	117	117	483
Econocom - Matériels Informatiques	102	34	43	59
Total	2706	167,11	1910	796

5-4- Filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2013 en k€

Filiales	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)
FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER			
Activité : Fonderie d'Alliages légers	2 574	1 544	99,99%
LE BELIER HONGRIE (*)			
Activité : Fonderie d'Alliages légers	4 602	57 168	40,50%
LE BELIER DALIAN (*)			
Activité : Fonderie d'Alliages légers	4 251	5 180	80,51%
LBQ FOUNDRY S.A. DE C.V. (*)			
Activité : Fonderie d'Alliages légers	4 783	-653	97,86%
BQM MACHINING S.A. DE C.V. (*)			
Activité : Usinage	8 483	-12 908	99,99%
LBO SARL			
Activité : Location de machines	8	147	100%

(*) Convertis en k€ au cours historique

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
<i>Valeur comptable des titres détenus</i>			-	-
Brute:	7 781	32 696	-	-
Nette:	7 781	21 668	-	-
Montant des prêts et avances accordés	3 850	11 229	-	-
Montant des cautions et avals donnés	1 815	25 293	-	-
Montant des dividendes encaissés		5 342	-	-

Certaines informations n'ont pas été fournies en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation.

5-5- Entreprises liées


BILAN	31/12/2013	31/12/2012
<u>Actif hors titres de participation</u>		
Créances sur participation	3 568	4 457
Clients	8 965	9 278
Autres créances	11 734	10 418
<u>Passif</u>		
Emprunts et dettes	15 179	15 179
Fournisseurs	139	281
Autres dettes et régularisations	226	220
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>		
	31/12/2013	31/12/2012
Frais financiers	2 316	90
Produits financiers	5 626	5 510

5-6- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.

Les comptes de la société LE BELIER sont consolidés par la méthode d'intégration globale par la société Le Bélier Participations.

6- Tableau de financement

	2013	2012
	Réel	Réel
EMPLOIS		
Investissements et augmentation des créances financières	2 296	949
Remboursement emprunt	2 475	2 960
Réduction capitaux propres	-	-
Dividendes	-	-
Variation du besoin en fond de roulement	-	4 193
	4 771	8 102
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement	2 932	10 601
Cession d'immobilisations et diminution de créances financières	3 499	-
Augmentation du capital	-	-
Emprunts nouveaux	141	2 000
Variation du besoin en fond de roulement	1 126	-
	7 698	12 601
Ressources nettes	2 927	4 499
Emplois nets		
Trésorerie ouverture	21 863	17 364
Trésorerie clôture	24 790	21 863
Variation Trésorerie	2 927	4 499



Rapport des Commissaires
aux comptes sur les
comptes annuels

ACEFI CL
48, avenue du Président-Wilson
75116 Paris
S.A.R.L. au capital de € 220.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Le Béliér

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Le Béliér, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Bordeaux, le 2 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

ERNST & YOUNG Audit

Delphine Méheut

Laurent Chapoulaud



Attestation du Responsable du Rapport financier annuel

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2013

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 2 avril 2014

Philippe DIZIER
Directeur Général